

Exploitation illégale du bois rouge dans le Haut-Katanga : Moïse Katumbi monte au créneau

PAGE 6

N° 6971 du mercredi 15 mars 2017

Prix : 2500 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

34^{ème} année

Éditeur

GROUPE DE PRESSE



Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa - RD Congo

La passion d'informer sans passion

Le pape François annule sa visite à Kinshasa

Vatican - Kabila : la rupture



Entre Joseph Kabila et le Pape François, le pont est rompu (Photo d'archives)

Sommaire

Politique

Mise en œuvre de l'Accord de la Cénco : la Dynamique n'exclut pas le recours à la rue

PAGE 4

Politique

Céni : la Monusco clôt officiellement le déploiement de matériels électoraux

La Cénco exhorte la Céni à éviter les erreurs du passé

PAGE 5

Forum

CÉNCO : Synthèse du rapport d'observation de l'inscription des électeurs au Nord-Ubangi

PAGE 10

Sports

Division I : le play-off annoncé pour fin mars

P. 14

Dernière heure

Tirs nourris mardi à Kananga : Ramazani Shadary quitte précipitamment la ville

PAGE 16

À haute voix

Un isolement de plus

LE POTENTIEL

Je t'aime, moi non plus. C'est le moins que l'on puisse dire sur les relations actuelles entre Vatican et Kinshasa. La preuve, s'il en fallait encore une, c'est l'annula-

(Suite à la page 2)

Crise politique, insécurité, isolement diplomatique

La RDC replonge dans ses travers d'avant l'Accord de Sun-City

PAGE 3

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHz

La RDC est
un patrimoine
commun à tous
les Congolais

À haute voix

Un isolement de plus

(Suite de la page 1)

tion du voyage du pape François, pourtant projeté entre juillet et août 2017 au pays de Lumumba. Que s'est-il passé pour que le Souverain Pontife rectifie son agenda ?

Quel que soit le bout par lequel on va le prendre, le fait que le Pape ait annulé son voyage en RDC cache bien un malaise. D'ailleurs, dans une interview au journal allemand Die Zeit, paru le 9 mars, le Souverain Pontife en exprime clairement le regret : « Il était prévu d'aller dans les deux Congo, mais, avec Kabila, ça ne va pas, je ne crois pas qu'on puisse y aller ». Tout est dit.

Dans la capitale congolaise, une certaine opinion pense que le président Kabila n'aurait pas tenu parole après leur tête-à-tête de l'année dernière à Rome. Au lieu de travailler dans le sens d'assurer l'alternance en préparant les élections le plus tôt, Kinshasa a préféré multiplier de prétextes pour ne pas assurer l'alternance démocratique.

D'où, cette réaction arrogante du porte-parole du gouvernement congolais après l'annulation du voyage pontifical en RDC. Qu'on le veuille ou non, le pape demeure l'une des autorités morales les plus incontestées sur qui la planète compte encore surtout lorsqu'il s'agit de stopper la folie d'un capitalisme sauvage qui relègue au second plan la dignité de la personne humaine.

Dire, comme l'a fait le porte-parole du gouvernement, que « la visite du Pape en RDC ne changerait rien », semble être une réponse d'un État irresponsable. De deux choses, l'une. Si le Souverain Pontife ne valait rien aux yeux du gouvernement congolais, qu'était allé faire le président Kabila au Vatican l'année dernière ? Bien plus, pourquoi avoir confié à la Cénco – église catholique locale – la responsabilité de mener de bons offices si l'on renie l'imperium de son chef ?

Sur qui va encore compter le gouvernement congolais s'il n'est accepté ni à l'interne par la population ni à l'externe par des amis et partenaires traditionnels ? En un mot comme en mille, ça s'appelle « isolement diplomatique ».

Le pape François annule sa visite à Kinshasa

Vatican – Kabila : la rupture

La RDC a cessé d'être cette havre de paix où des visiteurs de marque peuvent se bousculer pour y passer ne serait-ce que quelques heures. Le très pragmatique pape François vient de refuser de fouler le sol congolais estimant que le président Joseph Kabila ne serait pas fréquentable. Ce tacle diplomatique à l'endroit de Kinshasa indique qu'entre le Vatican et le président Kabila, ce serait la rupture.

LE POTENTIEL

Le pape François ne fera plus le déplacement de la RDC, pourtant projeté entre juillet et août 2017. « Il était prévu d'aller dans les deux Congo, mais, avec Kabila, ça ne va pas, je ne crois pas qu'on puisse y aller », a confié le souverain pontife, dans un message authentique relayé par divers médias.

Avec les blocages successifs de l'application de l'accord de la Saint-sylvestre, signé sous la médiation des évêques, le pape considère désormais le chef de l'État Kabila comme quelqu'un qui n'a pas le sens de la parole donné et du respect de ses engagements librement pris.

En le taclant ainsi, deux hypothèses sont plausibles. Soit la Cénco va arrêter ses bons offices, soit le président Kabila adhère à la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre 2016. Dans l'entretemps, le pape François aurait déjà mis une croix sur la RDC. Le désaveu est contenu dans cette assertion qui a fait le tour du monde : *Il était prévu d'aller dans les deux Congo, mais, avec Kabila, ça ne va pas, je ne crois pas qu'on puisse y aller*. Ayant un représentant à Kinshasa et étant donné les péripéties des négociations sur l'arrangement particulier qui ouvrira la voie à l'application de l'accord de la Saint-Sylvestre qui traîne en longueur, le pape François dont le pragmatisme est connu de tous, n'a pas trouvé mieux que de rayer de son programme l'escala de Kinshasa dans son périple africain.

Le Souverain pontife a souhaité de loin rendre visite au dictateur Sassou Nguesso, qui tient à sa parole, plutôt que de saluer celui qui lui avait donné toutes les garanties sur la bonne fin du processus politique en cours dans la douleur et dans le respect de la

Constitution mais qui, au finish, n'a pas tenu parole. Lors de l'audience à lui accordée au Vatican, le président Kabila aurait promis au Pape François qu'il ne s'accrocherait pas au pouvoir et ne se constituerait pas en obstacle à l'organisation rapide des élections pour la désignation de son successeur. Selon des indiscretions, le souverain pontife qui avait un tableau complètement sombre du président de la République, se serait ravisé, retrouvant même le sourire, affirme une source. La crispation du début de l'audience avait donné lieu à des échanges plus conviviaux. Le pape était rassuré que tout ce qu'on lui disait du chef de l'État congolais n'était que procès d'intention et intentions volontaires de nuire. Déception au Vatican

Mais, les promesses ne tiennent que pour ceux qui y croient, disent les sages. Et le pape François l'a appris, lui qui est ressortissant d'un pays à la démocratie difficile. Au fil des couacs artificiellement créés lors des négociations de la Cénco (Conférence épiscopale nationale du Congo) qu'il suivait en permanence, il s'est rendu compte de la mauvaise foi du camp présidentiel quant à aller de l'avant dans le processus entamé.

En conséquence, il a remis en doute tout ce que le chef de l'État lui aurait déclaré au Vatican. Une très grande déception d'autant plus que le passage du président Kabila au Vatican avait suscité de l'espoir auprès du chef de l'Église catholique.

Au Vatican, toutes ces tergiversations dans l'application de l'accord, rendant encore compliquée la suite des événements, ne visent qu'une seule chose dans le chef du président Joseph Kabila: ne pas organiser les élections en vue de se maintenir au pouvoir.

La nunciature apostolique qui est ici à Kinshasa est animée par un très proche du pape François. Tout un symbole!

KINSHASA MINIMISE

A Kinshasa, Lambert Mende, porte-parole du gouvernement a, comme à son habitude, minimisé l'incident, estimant que la visite du pape François n'avait aucune incidence sur la marche de l'État. « Que le pape vienne ou pas, cela ne changera rien dans le pays. Si le pape ne vient pas ça va changer quoi ici », a-t-il déclaré, répondant à une question sur actualite.cd.

Est-ce une marque de désaveu pour le pouvoir en place à Kinshasa ? Mende n'y croit pas. « Non! Il ne s'agit pas d'un désaveu. Il ne viendra pas et ce n'est pas un problème. La RDC a des problèmes certes, mais les autorités sont là, il n'y a pas désaveu ».

« Souverainiste » jusqu'au bout, Mende rappelle que les problèmes de la RDC relèvent de la responsabilité des Congolais eux-mêmes. « C'est à nous, la classe politique congolaise de nous mettre à l'évidence pour sortir vite de cette situation inquiétante que vient d'évoquer notamment le Pape. Qui ne sait pas que la situation politique actuelle est inquiétante? Nous acteurs politiques, nous devons agir avec responsabilité pour sortir de cette crise, de cette situation inquiétante », a rappelé Lambert Mende.

LA CENCO ENCAISSE

A la Cénco, on mesure la portée de l'annulation de la visite du pape François à Kinshasa. Pour l'instant, on joue encore à la retenue. Interrogé à ce propos par actualite.cd, l'abbé Nshole s'est montré plutôt évasif. Toutefois, le secrétaire général de la Cénco a voulu plutôt rassurer : « Le pape suit de près ce qui se passe. Il a décidé en fonction de ce qu'il sait ».

Pour la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO), l'annulation de la visite du pape en RDC prévue entre le mois de juillet et le mois d'août est une illustration de la crise actuelle qui nécessite une introspection de la classe politique congolaise.

L'abbé Nshole tente cependant de comprendre l'embarras du Vatican. « Je crois que la situation actuelle du pays ne lui garantit pas une bonne visite. Vous savez, avant que le pape ne vienne, il y a une équipe d'observation qui le précède. Mais la situation actuelle ne le lui permet pas. Il y a plusieurs raisons qui expliquent l'annulation de sa visite en RDC. Et c'est vraiment dommage ». C'est tout dire.

Le plus évident est que l'annulation de la visite du pape aura des incidences sur la vie politique en RDC. L'abbé Nshole y croit fermement. « Le pape n'est pas n'importe qui dans ce monde, vous le savez mieux que moi. Si on fait un sondage de la population congolaise, on constatera qu'il y a une large opinion qui est favorable à la visite du

pape ici dans le pays. Et une telle réaction invite quand même à faire mieux. Et on ne peut pas être un bon politicien sans tenir compte de l'envie de la population ».

Par cet acte, est-ce une façon pour le Vatican de mettre définitivement une croix sur la médiation de la Cénco ? Dans certains milieux politiques, on n'exclut plus cette option.

A tout prendre, la décision du pape sera lourde de conséquences. Car, jusqu'au bout, le pape François a cru en Kabila. En le recevant en 2016 au Vatican Joseph Kabila a fait certainement une promesse au pape le convainquant de programmer un déplacement pastoral en RDC. Mais, pour le Vatican, le chef de l'État n'a pas envoyé des signaux qui rassurent, notamment en facilitant la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre. Ce qui n'a pas été le cas. D'où, la volte-face du Saint-Siège. C'est tout un message.

LA CENCO À LA CROISÉE DES CHEMINS

En franchissant cette ligne, le pape met les évêques devant leur responsabilité soit de continuer les bons offices et y prendre leurs plumes comme actuellement, ou faire l'aveu d'échec et laisser la classe politique s'enfoncer davantage dans la crise et le pays avec.

Pour le pape François, plus de doute possible. Le chef de l'État congolais est un problème pour le pays au point qu'il ne peut visiter la plus grande nation catholique d'Afrique avec « cet obstacle » à la tête du pays. Reste aussi que le président de la République qui connaît sur quelles manettes appuyer pour accélérer la mise en application de l'accord du 31 décembre 2016 devrait faire sa part d'engagement pour que les choses avancent.

Dans ces deux cas de figure, le pape ne reprogrammera pas de sitôt un nouveau voyage vers la RDC.

Il se peut aussi, étant donné la taille et l'importance de la RDC sur l'échiquier catholique africain, qu'un voyage avec comme seule destination Kinshasa et d'autres villes du pays soit décidée par le Vatican, juste pour remercier le chef de l'État et les Congolais sur la voie de la paix. Mais cela n'est possible qu'avec une forte dose et démonstration d'une succession des gestes de bonne foi.

Crise politique, insécurité, isolement diplomatique

La RDC replonge dans ses travers d'avant l'Accord de Sun-City

Obstiné à torpiller le processus électoral, le pouvoir de Kinshasa est en train de déconstruire tous les acquis de ces quinze dernières années obtenus au prix du sang des Congolais et d'énormes sacrifices. La RDC replonge dans ses travers : la crise multiforme, l'insécurité généralisée, l'isolement diplomatique et même la régression économique. Il appartient au président de la République de retrouver son sens de compromis qui avait conduit à l'Accord global de Sun-City pour sortir la RDC de ce bourbier.



Npm : Joseph Kabila, Président de la RDC (Photo d'archives)

LE POTENTIEL

La situation devient de plus en plus préoccupante en République démocratique du Congo. Les jours passent mais les politiques sont loin d'accorder leurs vues pour débloquent les négociations directes du Centre interdiocésain. Du coup, la conclusion de l'Accord global et inclusif du 31 décembre 2016 reste hypothétique.

Une situation qui arrange la Majorité présidentielle qui n'a jamais caché ses intentions de bloquer le processus électoral, seul moyen qui lui reste pour renvoyer aux calendes grecques les élections et donc l'alternance démocratique. La RDC se retrouve aujourd'hui dans une situation comparable à celle de 2002, avant la conclusion de l'Accord global de Sun-City en Afrique du Sud.

En 2002, une année après l'avènement au pouvoir du président de la République, Joseph Kabila, la RDC se trouvait dans une situation où l'insécurité régnait dans une bonne partie du pays avec des rebellions dans toute

la partie Est. L'économie était désarticulée et complètement par terre. Le pays était isolé sur le plan diplomatique. La crise politique était à son comble.

Face à ce tableau sombre, seul un compromis global et inclusif devait ramener la paix, la sécurité, la réunification et la cohésion nationale. Ainsi, le Chef de l'Etat avait-il pris ses responsabilités et s'était impliqué pour qu'on arrive à la conclusion de l'Accord global et inclusif de Sun-City. C'est de ce compromis politique historique qu'émane l'actuel ordre politique de la RDC. De ce pacte républicain, est née l'actuelle constitution qui impose au plus deux mandats à un Chef de l'Etat. Curieusement c'est le nœud de la crise congolaise aujourd'hui. La Majorité présidentielle veut maintenir son autorité morale à la tête du pays par tous les moyens.

C'est avec la signature de l'Accord global, d'abord en décembre 2002 puis en avril 2003, que la RDC a retrouvé le chemin de la stabilité politique, jusqu'à l'organisation de deux mandatures démocratiques, en 2006 et 2011. La RDC

doit ses performances économiques de ces dix dernières années à cette stabilité politique. Pendant dix ans, la RDC a connu une croissance économique continue. Pendant la même période, suite au respect de l'ordre démocratique, Kinshasa a redoré son image sur le plan international, jusqu'à organiser, en 2012, le Sommet de la francophonie.

Certes, le pays n'avait pas retrouvé totalement la paix et la sécurité dans certaines de ses contrées dans les deux Kivu et dans l'ex-Province Orientale, cependant la nation congolaise est restée attachée à son pacte républicain et aux institutions issues des élections démocratiques. Ce, jusqu'à la crise née de l'absence d'élections en 2016.

CARENCE DE VRAIS POLITIENS

Autant en 2002 la conclu-

sion de l'Accord de Sun-City a remis la RDC sur les rails des élections, de la paix et de la démocratie, autant présentement, la mise en œuvre de l'Accord de la Saint-Sylvestre est la seule voie pour sauver le pays de l'implosion. Il n'y a pas d'alternative à la tenue d'élections. Donc, il appartient au Chef de l'Etat de débloquent la situation sur les matières qui achoppent encore dans les discussions directes notamment sur les modalités de désignation du Premier ministre à venir du Rassemblement et sur l'attribution du poste de président du Conseil national de suivi de l'Accord au successeur d'Etienne Tshisekedi.

Pour autant, les politiciens congolais ne le sont que de nom. Si aujourd'hui la RDC recule de plusieurs années, c'est justement parce que les prétendus politiciens sont réduits aux intérêts égoïstes qui sont totalement en déphasage avec les préceptes d'une République.

En principe, tout politicien doit avoir une vision de la cité qu'il prétend être capable de diriger. Et dans une République démocratique, les politiciens ont encore plus d'exigences parce qu'ils doivent être les gardiens des valeurs démocratiques.

Dans une démocratie, on accède aux responsabilités politiques par les élections. Il se fait qu'en RDC les politiques se soucient peu de doter le pays des vrais représentants du peuple, ceux qui ont été réellement élus. Les élections sont devenues le lieu de tricherie où les sièges sont accordés au plus offrant.

Dans ces conditions, la RDC aura du mal à tirer son épingle du jeu dans ce monde devenu si sensible au respect des droits humains.

Violences en RDC : inquiétude autour du processus électoral

L'Église catholique et la commission chargée d'organiser les élections en République démocratique du Congo se sont inquiétées mardi d'une escalade des violences dans le centre du pays, secoué par une rébellion, qui risque de retarder le processus électoral.

L'insécurité qui a fait plusieurs centaines de morts dans quatre provinces centrales « risque de retarder l'opération de l'inscription des élec-



jamais été une cible dans l'est et le nord » pourtant en proie à l'insécurité depuis 20 ans.

agité depuis septembre par la rébellion de Kamwina, un homme a été tué le mois précédent lors d'une opération militaire après que les autorités de Kinshasa, capitale du

Kasaï-central, les violences entre les forces de l'ordre et les miliciens ont progressivement gagné les provinces voisines du Kasaï-Oriental, du Kasaï et de Lomami et fait plus de 400 morts. Deux experts congolais et leurs quatre accompagnateurs congolais sont portés disparus depuis dimanche au Kasaï-central. La CEJP appelle le gou-

vernement congolais à « veiller au maintien d'une atmosphère sécuritaire calme avant, pendant et après l'opération d'inscription des électeurs (...) surtout dans les zones où persistent l'insécurité du fait de l'activisme des groupes armés ou des conflits communautaires ».

Les élections en RDC sont censées avoir lieu d'ici la fin de l'année selon un accord signé le 31 décembre entre pouvoir et opposition, en vue de sortir le pays de la crise née du maintien au pouvoir du président Joseph Kabila dont le mandat a échoué le 20 décembre 2016. Cet accord reste inappliqué et la mort le mois dernier à Bruxelles de l'opposant historique, Étienne Tshisekedi, est encore venue compliquer les choses. « Ce retard aura un impact sur le calendrier électoral », a averti M. Nangaa.

AFP/LP

Mise en œuvre de l'Accord de la Céncó : la Dynamique n'exclut pas le recours à la rue

La 2^{ème} Convention de la Dynamique de l'Opposition débouchera, entre autres, sur une résolution relative à la défense des acquis de l'Accord du 31 décembre 2017. Le recours à la rue est envisagé au cas où le blocage persistait, selon Martin Fayulu.

PITSHOU MULUMBA

Placée sous le thème central de la réaffirmation de l'identité et du rôle de la Dynamique de l'opposition dans le combat du peuple congolais pour l'alternance en RDC, la deuxième Convention de ce regroupement politique, ouvert hier mardi 14 mars à la paroisse Notre-Dame de Fatima à Gombe, a permis à ses acteurs de porter des critiques et de réfléchir autour du bilan des activités déjà menées. « Une occasion de requalifier son action afin de mieux se positionner par rapport aux enjeux présents et à venir », a fait savoir le modérateur de la Dynamique, Martin Fayulu.

S'agissant de l'Accord politique global et inclusif du Centre interdiocésain, signé le 31 décembre 2016, le modérateur de la Dynamique de l'opposition a mis en exergue quatre acquis majeurs qu'il convient de préserver, à tout



prix, a-t-il souligné.

Il s'agit de l'interdiction formelle d'entreprendre ou de soutenir une quelconque initiative de révision et/ou de changement de Constitution pendant la période pré-électorale et électorale ; du non-renouvellement du mandat du président actuel qui a accompli ses deux mandats consécutifs constitutionnels ; de la préservation du pacte républicain de Sun-City ; de l'alternance démocratique qui est protégée et du retour à la normalité constitutionnelle assurée par la tenue des élections. Sans oublier la création de toute une institution, le Conseil national de suivi de l'Accord et du processus électoral, (CNSA), garante de la tenue des élections cette année.

« Tous ces acquis n'auront véritablement de sens qu'avec la mise œuvre effective de cet Accord qui doit se matérialiser par la si-

gnature de l'Arrangement particulier, la nomination du Premier ministre présenté par le Rassemblement et la mise en place du Conseil national de suivi de l'Accord et du processus électoral. C'est pourquoi, sans anticiper sur les résolutions de nos assises, nous devons, au cours de ces travaux, être en mesure de prendre une résolution qui met en exergue notre détermination à défendre ces acquis en exigeant la mise en œuvre effective de l'Accord de la Saint-Sylvestre. Cette détermination ne doit pas écarter, si nécessaire, le recours à la rue pour faire entendre notre voix », a déclaré Martin Fayulu.

Concernant le mois de mars dédié à la femme, le modérateur de l'opposition a appelé les femmes à s'engager davantage pour vaincre la médiocrité observée particulièrement dans la sphère politique congolaise.

Reynders et Minaku discutent de questions politiques et sécuritaires

PITSHOU MULUMBA

Le vice-Premier ministre, ministre belge des Affaires étrangères et des Affaires européennes, Didier Reynders, s'est entretenu lundi 13 mars avec le président de l'Assemblée nationale de la RDC, Aubin Minaku, qui a séjourné à Bruxelles. Les deux personnalités ont échangé autour de questions d'actualité politique, sécuritaire et économique du pays, comme en a témoigné le tweet de Didier Reynders.

C'est dans ce cadre que les dossiers relatifs à l'application de l'Accord politique de la Saint-Sylvestre, l'activisme des éléments prétendus de feu le chef coutumier Kamuina Nsapu et la situation économique en ralentissement suite à des contingences politiques ont été au menu des entretiens.

Pour rappel, la signature de l'Arrangement particulier dans le cadre des négociations directes entre la Majorité et l'Opposition se fait toujours attendre. Parmi les principaux points de blocage, l'on

note le mode de désignation du Premier ministre. Selon l'Accord du 31 décembre, celui-ci est désigné dans les rangs du Rassemblement et nommé par le président.

Mais la Majorité présidentielle insiste sur le fait que l'opposition présente trois candidats, à charge pour le chef de l'État de désigner l'heureux élu. Un autre point de désaccord porte sur la répartition des portefeuilles ministériels, notamment des postes régaliens (Intérieur, Défense, Justice, Affaires étrangères) mais aussi d'autres tout aussi stratégiques (Mines, Finances). Il y a également le blocage ayant trait au chronogramme de la mise en œuvre de l'Accord, de la mise en place des mesures de décrispation politique jusqu'à la tenue des élections, en passant par l'installation du nouveau gouvernement, du comité de suivi de l'Accord, etc.

S'agissant de responsables du blocage, à Kinshasa, certains voudraient rejeter la faute de ces attermoissements sur la classe politique dans son ensemble.



Cinq questions à Jean Kahasha-Ka-Nzonga (*)

1. Le 9 mars 2017, la Convention des démocrates chrétiens (CDC), par le biais de son président a.i. Gilbert Kiakwama, adresse un message alerte aux membres du Rassemblement. Quelle en était la portée ? Y avait-il péril en la demeure ?

Le Rassemblement est un et indivisible. Pour la CDC, l'unité du Rassemblement n'est pas un slogan. Le message du président Gilbert Kiakwama est une émanation de la base et des instances de la CDC qui explicite notre position devant la compréhension négative de notre choix de défendre l'Acte d'engagement de Genval. Ni menace ni rébellion : la pensée unique n'a pas sa place au sein du Rassemblement. Il s'agit de rechercher et de trouver, en

tout temps et ensemble, le consensus pour conduire le Rassemblement à bon port.

2. Quoiqu'il en soit, vous avez tout de même crié fort, alertant l'opinion comme s'il y avait péril en la demeure... C'était quoi alors ?

Le péril est une donne qui ne nous a jamais échappé depuis Genval. C'est la vigilance de tous, doublée de la sagesse de notre premier président du conseil des sages, Étienne Tshisekedi, dont je salue la mémoire, qui nous a permis de cheminer ensemble.

3. Votre sonnette d'alarme a-t-elle été perçue cinq sur cinq dans l'opinion ?

L'opinion nous a compris dans le fondement de l'alerte que nous avons lancée. Le res-



pect de l'esprit et de la lettre de l'Acte d'engagement de Genval est un choix qui rejoint celui de la défense de notre Constitution par notre population. Prévenir du danger qui nous guette est notre obligation permanente pour garantir l'harmonie nécessaire à l'action du Rassemblement.

4. Dans vos propos, vous avez demandé au Rassemblement de se ressaisir. Est-ce que vous êtes en voie de vous ressaisir ?

Il s'agit d'un processus en cours qui se consolide. La crise doit se dénouer avec la participation et la vigilance de tous les membres du Rassemblement. Ni gagnant ni perdant, pour répondre efficacement et ensemble aux attentes de notre population. La CDC est très déterminée quant à la mise en œuvre rapide de l'Accord de la Saint-Sylvestre dont la population s'est appropriée la finalité. C'est cela qui motive notre appel à l'unité du Rassemblement dans le respect de l'autonomie de chaque composante.

5. Votre parti, votre plate-forme... se sont-ils ralliés à Félix Tshisekedi ?

La CDC a reconnu le leadership de Félix Tshisekedi tout en rappelant les fondamentaux du Rassemblement,

à savoir l'aspiration profonde du peuple congolais à une alternance pacifique et démocratique ; l'organisation des élections avant la fin de l'année 2017 et la défense de la Constitution. La CDC entretient positivement les défis à relever dans les prochains jours. Il s'agit de la cohésion et l'unité du Rassemblement pour préserver sa crédibilité ; de la signature des arrangements particuliers pour clore le dialogue national politique inclusif ; et de l'application de l'Accord du 31 décembre 2016 pour mettre un terme à la crise de légitimité actuelle par la tenue des élections.

PROPOS RECUEILLIS PAR PITSHOU MULUMBA

(*) Secrétaire général de la Convention des démocrates chrétiens (CDC)

Observation de l'inscription des électeurs au Nord-Ubangi

La Céncó exhorte la Céní à éviter les erreurs du passé

Dans un rapport portant sur 240 centres observés sur les 412 que compte la province du Nord-Ubangi, les observateurs de la Céncó ont observé l'administration électorale, les activités d'éducation civique et d'information des électeurs, le comportement des citoyens et des organisations de la société civile, le climat sécuritaire ainsi que l'opération d'inscription des électeurs proprement dite.

RICH NGAPE

La Mission d'observation électorale de la Commission épiscopale Justice et Paix de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) a publié, hier mardi 14 mars, son rapport d'observation de l'inscription des électeurs au Nord-Ubangi. Le rapport ressort quelques points forts et des points à améliorer.

En présence du président de la Commission électorale nationale indépendante (Céní), le 2^{ème} secrétaire général adjoint de la Céncó, l'Abbé Masenganda, a donné la synthèse de ce rapport élaboré à la suite d'une observation effectuée sur le terrain du 28 avril au 6 novembre 2016 dans les cinq antennes de la Céní/Nord-

Ubangi, à savoir Gbadolite, Yakoma, Bosobolo, Businga et Mobayi-Mbongo. Au total 14 observateurs électoraux formés ont visité 240 centres d'inscription sur 412, soit 58.3% des centres du Nord-Ubangi. Ce rapport préliminaire présente un condensé des faits constatés ainsi que les différentes recommandations y afférentes.

Pour le Père Clément Makiobo, secrétaire exécutif de la Commission épiscopale Justice et Paix (CEJP), en publiant ce rapport, la Céncó entend apporter sa contribution, par principe de transparence, afin que le peuple ait confiance au processus électoral en cours. « *Le peuple a le droit de savoir si le processus électoral est valide* », a-t-il déclaré. Le Père Makiobo a confirmé que la CEJP reste un partenaire sûr de la Céní. Il a indiqué qu'à ce jour, la Céncó a formé 15 000 observateurs ; l'objectif est d'attendre 30 000. Dans son rapport, la Céncó est tout de même préoccupée par l'évolution du processus électoral. « *La recrudescence de l'insécurité dans plusieurs coins du pays risque de retarder l'opération de l'inscription des électeurs dans les aires opérationnelles 1, 2, 3 et 4. Il est donc plus qu'urgent que le gouvernement, la Céní ainsi que la Monusco collaborent étroitement pour la mise en place d'un plan de sécurisation des centres d'inscription situés dans les zones concernées par cette situation* », peut-on lire.

Ces préoccupations de la CEJP-Céncó constituent, selon l'abbé Masenganda, une réelle inquiétude fondée sur le fait que le report des scrutins qui étaient attendus au plus tard au mois de décembre 2016, cause principale de la crise politique que la RD Congo traverse maintenant, est justifié par l'absence d'un fichier électoral fiable, crédible, étant donné que les listes électorales n'avaient pas été mises à jour depuis 2011.

Malgré les quelques observations relevées dans son rapport, la CEJP-Céncó rassure la centrale électorale de son engagement à ses côtés pour soutenir le processus élec-

toral par sa contribution à travers l'éducation civique, l'observation électorale et la prévention des conflits électoraux afin de promouvoir un processus électoral crédible et apaisé qui devra sanctionner positivement la fin de la crise politique en cours.

En guise de réaction, le président de la Céní, Corneille Nangaa, a salué le travail abattu par la Céncó à travers sa Commission Justice et paix. Selon lui, ce rapport donne la crédibilité au travail de terrain de la Céní. « *L'ennemi du processus électoral, c'est le manque de crédibilité au processus* », a-t-il affirmé.

Quant à la fiabilité du fichier électoral, Nangaa a dit que « *la Céní n'a pas besoin d'un fichier consensuel, mais d'un fichier fiable* », c'est-à-dire que chacun sache où il va voter et que son nom figure sur la liste électorale.

Plus rassurant encore, le président de la centrale électorale a déclaré que « *le fichier sera prêt au 31 juillet 2017 ; la Céní ne violera pas l'Accord, mais que chacun joue son rôle.* »

Céní : la Monusco clôt officiellement le déploiement de matériels électoraux

STANISLAS NTAMBWE

L'opération de soutien de la Monusco à la Céní, dans le cadre du déploiement des kits électoraux, a duré 23 jours. Au total, 49 vols ont été effectués vers Dungu, Isiro, Kisangani, Kananga, Mbuji-Mayi et Kinshasa. Dans l'ensemble, 11 500 générateurs ont été transportés par la Monusco entre Mombasa (Kenya) et la RDC.

L'apport de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco) au processus électoral en RDC n'est pas à démontrer. Au-delà du soutien logistique et technique apporté à la Céní, l'Onu s'était engagée à faciliter le déploiement des matériels destinés aux opérations de révision du fichier électoral en RDC au 15 mars 2017.

Ce mardi 14 mars 2017, deux avions de l'Onu ont transporté 722 générateurs de la Commission électorale nationale indépendante (Céní), en provenance de Mombasa (Kenya). Par ce tout dernier fret, la Monusco vient de clôturer, avec succès, sa part du contrat avec la Céní dans le cadre du déploiement des kits électoraux. Ce, avant même l'échéance de son mandat en RDC qui s'achève, en principe, le 31 mars 2017. Toutefois, l'Onu est disposée d'acheminer d'autres kits dans les zones d'accès difficiles.

49 VOLS

Il sied de relever que les premiers vols entre le Kenya et la RDC ont été effectués le 22 février 2017, les deux derniers ayant eu lieu ce mardi 14 mars. L'opération a donc duré 23 jours au total et 49 vols ont été effectués vers Dungu, Isiro, Kisangani, Kananga, Mbuji-Mayi et Kinshasa. Outre les 11 500 générateurs 2,5 KVA achetés en Chine par la Céní, les avions de la Monusco ont

déjà transporté, au départ de Mombasa, 2 545 Kg de pièces détachées, un générateur de 3 KVA et des tentes destinées à la création de centres d'inscription mobiles, soit un poids total de 370 tonnes. Le 20 février 2017, la Monusco a déployé 4 avions cargos, deux liouchine 76 et 2 C-130 Hercules, à Mombassa (Kenya), afin d'accélérer l'arrivée sur le territoire congolais de ces 11 500 générateurs de la Céní. Grâce à cet apport de l'Onu, trois semaines ont ainsi pu être gagnées par rapport aux prévisions initiales de livraison au port de Matadi.

Le président de la Céní, Corneille Naangaa, qui a accueilli ces engins en provenance de Mombasa, a salué à sa juste valeur l'apport considérable de la Monusco dans le déploiement des kits électoraux.

ÉLECTIONS À TOUT PRIX

La semaine dernière, la délégation de la Communauté internationale en visite de terrain à l'antenne de Popokabaka (Kwango) s'est félicitée des avancées réalisées par la Monusco dans le déploiement de matériels de révision du fichier électoral dans les zones d'accès difficiles. Par ailleurs, au-delà du fait que l'Onu met ces avions et hélicoptères à la disposition de la Céní pour le déploiement des kits électoraux, certains experts de la Monusco en questions électorales travaillent dans les locaux de la Céní à Kinshasa. Ce, dans le cadre d'un centre opérationnel intégré qui regroupe l'ensemble de partenaires de la Céní dont la Monusco et le Projet d'appui au cycle électoral au Congo (PACEC) qui est géré par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). D'autres experts sont déployés dans les provinces où ils fournissent des conseils dans tous les domaines relatifs au processus électoral (Programmation, logistique, etc.)

QUE SIGNIFIE POUR VOUS

REUSSIR?

Exploitation illégale du bois rouge dans le Haut-Katanga : Moïse Katumbi monte au créneau

Le bois rouge de l'ex-province du Katanga est en danger. C'est Moïse Katumbi, le tout dernier gouverneur du grand Katanga, qui sonne l'alarme. Il menace d'ailleurs de saisir les instances internationales, dont l'Union africaine, pour mettre fin à cette pratique illégale.

L'opposant congolais Moïse Katumbi s'alarme de l'exploitation illégale du bois rouge dans le Haut-Katanga, l'une des quatre provinces issues du riche Katanga, qu'il a dirigé entre 2007 et 2015. Il s'apprête à envoyer un courrier à l'Union africaine (UA) sur le sujet. « *Après les mines, on s'attaque désormais à nos forêts* », a dénoncé lundi 13 mars dernier le dernier gouverneur du Katanga, cité par Jeune Afrique. Alerté par des habitants, Moïse Katumbi s'est aussi dit « profondément préoccupé par la multiplication des cas d'exploitation illégale de bois rouge dans le Haut-Katanga ».

Élu gouverneur du Katanga (aujourd'hui démembré) en 2007, Moïse Katumbi a dû démissionner de son poste en septembre 2015, consacrant ainsi son divorce avec le président Joseph Kabila. Poursuivi dans deux affaires rocambolesques « celle relative au recrutement de mercenaires étrangers et un litige immobilier », l'opposant a quitté la RD Congo, au lendemain de son inculpation pour atteinte à la sûreté intérieure et extérieure du pays.

PLUS DE 100 HECTARES DE FORÊT COUPÉS CHAQUE JOUR

Se fondant sur des témoignages d'habitants sur place, Moïse Katumbi explique au téléphone à Jeune Afrique que « la faune se re-



trouve menacée : plus de 100 hectares de forêts sont coupés chaque jour sur la route Kasenga et Pweto. Et plusieurs camions sont mobilisés pour transporter du bois rouge vers l'extérieur du pays ». « *Je compte envoyer un courrier à l'UA et à d'autres institutions internationales spécialisées, pour les interpeller et faire arrêter ces attaques contre l'environnement* », poursuit-il depuis son exil, dénonçant un « vrai mercenariat contre la nature ». « *Car, à cette allure, c'est le parc national de Kundelungu qui se trouve dans la zone de cette exploitation illégale, qui risque de disparaître* », ajoute l'opposant, tirant la sonnette d'alarme sur des « risques de sécheresse et ses conséquences sur les barrages hydroélectriques » dans cette partie du pays. « J'invite le président Joseph Kabila à se pencher sur ce sujet », conclut-il.

MGR MUTEBA NOMME LES COUPABLES

Bien avant Moïse Katumbi, l'évêque de Kilwa-Kasenga, Mgr Fulgence Muteba, a accusé vendredi 11 mars des ressortissants chinois d'exploitation illicite du bois rouge dans les territoires de Kasenga et Pweto (Haut-Katanga). Le prélat catholique a qualifié cette exploitation de « pillage des ressources naturelles de la RDC et

destruction de la forêt ». « Des sujets chinois, soutenus par des gens qu'ils ne citent pas, sont en train de couper les bois rouges systématiquement. Ils [Chinois] utilisent de jeunes gens désœuvrés et transportent jusqu'à cinq camions de bois par jour. Ils les transportent jusqu'ici à Lubumbashi dans un lieu bien connu et après ils les transportent jusqu'en Tanzanie », a dénoncé Mgr Fulgence Muteba au micro de radio Okapi.

Il regrette que ces bois soient coupés et exportés sans le moindre respect de lois douanières et celles du commerce international. Mgr Fulgence Muteba dénonce l'impunité qui entoure ce trafic : « La population congolaise doit vivre de ses ressources naturelles. Et ce bois est très précieux. On ne peut pas l'exploiter comme ça. La lutte contre le réchauffement climatique et celle contre l'impunité, le pillage des ressources naturelles doit commencer aujourd'hui ».

LE PARLEMENT AU COURANT, MAIS PASSIF

En janvier 2017, les députés membres de la Commission environnement, ressources naturelles et tourisme de l'Assemblée nationale, en mission de travail à Lubumbashi (Haut-Katanga) ont affirmé que le trafic du bois rouge se fait d'une manière illicite

dans la province du Haut-Katanga. Le député Coco Mulongo, membre de cette délégation a dénoncé le fait selon lequel certains congolais couvrent certains Chinois pour les épargner de certaines taxes.

« *Nous avons été dans neuf dépôts de nos frères congolais qui parrainent les Chinois et nous avons vu les stocks des troncs d'arbres des bois rouges qui sont prêts pour l'exportation vers la Chine. Ces bois sont mis dans les conteneurs sans surveillance de l'Etat* », avait indiqué Coco Mulongo, cité par radio Okapi.

Le député Mulongo relève aussi les irrégularités en ce qui concerne les documents dont se servent ces commerçants : « *Ces bois doivent être coupés, sur base d'un permis de coupe et le document de transformation du bois avant d'être exportés. Mais ce nous remarquons sur terrain, ce que les exploitants ont les deux documents, mais ils ont une troisième lettre qui vient de Kinshasa, du ministre de l'Environnement. Cette lettre autorise les exploitants à exporter les bois sans les transformer. Ce qui est très grave parce que le ministre n'a pas le droit d'écrire une lettre, il faut un arrêté* ».

Dans un rapport des douze pages, intitulé : « Coupez ! L'exploitation forestière illégale en RDC. Un mauvais scénario », publié en mai 2013, Greenpeace avait indiqué que l'exploitation illicite des bois plongeait le pays dans un « chaos organisé » et faisait perdre au trésor public beaucoup d'argent. Selon Greenpeace, l'exploitation illégale des bois dans les forêts congolaises était favorisée par l'absence de gouvernance, de l'application des lois et de transparence dans le secteur forestier.

LP

Contrefaçon : déjà 22.000 billets de banque contrefaits recueillis par la BCC

OLIVIER KAFORO

Des billets de banque contrefaits sont, au fur et à mesure, récupérés par l'Institut d'émission. Les autorités de la Banque centrale du Congo en appellent à la vigilance des utilisateurs.

Le nombre de billets de banque contrefaits recueillis par la Banque centrale du Congo (BCC) en 2017 a atteint la hauteur de 22.000. En trois ans (entre 2014 et 2017), la BCC a déjà recueilli un total de 43.000 billets contrefaits. Ces statistiques ont été fournies par le gouverneur de la BCC et président du Comité de politique monétaire (CPM), Deogratias Mutombo Mwana Nyembo. C'était à l'issue de la deuxième réunion du CPM tenue à Kinshasa. « *A l'espace de trois ans, la Banque centrale du Congo a déjà recueilli, au total, 43.000*

billets contrefaits. Comparé à la masse monétaire en circulation, l'on obtient le chiffre de 4 billets contrefaits sur 1 million de billets de franc congolais en circulation », a déclaré Deogratias Mutombo.

Par la même occasion, le gouverneur de la BCC a invité tous les détenteurs de billets contrefaits à les déposer aux guichets de banques commerciales, à ceux des établissements de microcrédits et, le cas échéant, aux guichets de la Banque centrale du Congo (BCC). Une stratégie qui, selon les autorités de la BCC, s'inscrit dans le cadre de la sensibilisation à la lutte contre la contrefaçon.

Deogratias Mutombo a, par la même occasion, indiqué qu'un réseau de contrefacteurs du franc congolais a été démantelé par les services de sécurité il y a quelques jours. Le gou-

verneur de la BCC ajoute que ce réseau a de connexions en dehors de la République démocratique du Congo (RDC). Il a invité la population à être vigilante et éviter la panique. « *Les efforts sont en train d'être faits pour décourager les contrefacteurs* », a poursuivi Deogratias Mutombo.

Depuis quelques semaines, la présence sur le marché des billets contrefaits de 5.000, 10.000 et 20.000 francs congolais crée la panique au sein de l'opinion. Il s'en est suivi la publication d'un communiqué par la BCC, appelant l'opinion à la vigilance face à la contrefaçon.

A ce sujet, certains médias avaient fait état de l'« arrestation » de certains membres du réseau de contrefacteurs en RDC. D'autres travailleraient à partir des pays étrangers. Une information confirmée par les autorités de la Banque centrale

du Congo. « *Les faux monnayeurs travaillent avec le soutien de quelques pays étrangers. Interpol est mis à contribution pour les démanteler. La population ne peut utiliser que les billets jugés authentiques* », a exhorté le gouverneur de la BCC.

Toujours dans le cadre de la lutte contre la contrefaçon, Deogratias Mutombo a annoncé le changement d'ici 2018, de la présentation du franc congolais. Un changement qui sera opéré à partir de billets de 500 francs congolais jusqu'à 20.000 francs congolais.

« *Etant donné que les machines servant à la fabrication de billets de banques ont vieilli, d'autres machines neuves ont déjà été commandées. Les travaux de construction des infrastructures devant les abriter sont en cours* », a ajouté le gouverneur de la BCC.

Bunia : clôture de la formation des éléments de la PNC



Quarante éléments de la Police nationale congolaise (PNC) ont achevé, à Bunia, une formation de six mois dans le cadre de la réforme de la police, rapporte l'Agence congolaise de presse (ACP). Le directeur national des écoles de la formation de police en RDC, le général Juvénal Bideko, a précisé que ces éléments venant d'être formés ne sont pas une nouvelle unité de la police, mais plutôt d'un nouveau mode de fonctionnement pour toute la PNC. « Un bon policier est celui qui prévient les infractions et non celui qui attend leur commission pour les réprimer, c'est-à-dire il n'attise pas les problèmes. Il cherche les solutions aux problèmes de la société », a-t-il indiqué. Cette formation a été financée par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Butembo : le maire se félicite de la réussite des festivités du 8 mars

Le maire de Butembo, Sikuly Makala, s'est félicité de la réussite des festivités organisées dans le cadre de la Journée internationale de la femme, renseigne l'Agence congolaise de presse (ACP). Dans son message, l'autorité urbaine reconnaît les compétences féminines qui doivent être mises à contribution pour atteindre les objectifs communs de paix, de prospérité et de développement social. En outre, il a invité les femmes à s'enrôler massivement, du fait que la sphère de prise de décisions est de plus en plus ouverte aux femmes par le biais des élections. Cela en vue de relever les défis 50-50 pour les prochaines échéances. Selon la source, les festivités du 8 mars à Butembo ont débuté le 3 mars par une série de conférences-débats dans la salle de réunion de l'hôtel de ville. Plusieurs thèmes ont été abordés, notamment la politique nationale du genre. Pour cela, les femmes de Butembo ont invité le gouvernement à investir dans l'industrie agro-alimentaire afin de multiplier les unités de production des vins dans la ville. En plus, la question sur la sécurité de leur ville a été aussi examinée, car les femmes s'inquiètent de cette situation.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Kisenso : l'ambassade des USA inaugure un incubateur à la maternité Esengo

Avec ce don d'une couveuse, la maternité ne ménage aucun effort pour fournir des accouchements sûrs aux mères et aux nouveau-nés dans cette commune urbano-rurale.

BIENVENU IPAN

Le représentant pays de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), Christophe Tocco, a procédé, hier mardi 14 mars, à l'inauguration de l'incubateur, don de l'ambassade des États unis d'Amérique à la maternité Esengo, situé à Kisenso.

Ce geste est une réponse de l'ambassade américaine à la demande de la maternité Esengo. Selon Christophe Tocco, la maternité qui avait tout, n'avait plus que besoin d'une aide financière pour se doter d'une couveuse et fournir des accouchements sûrs aux mères et aux nouveau-nés.

En fait, la maternité a présenté beaucoup de besoins à l'ambassade des USA, notamment le manque d'électricité et le besoin de la couveuse. En bon partenaire, la représentation américaine en RDC a vite réagi, en résolvant ce problème d'électricité.

« Après avoir examiné la recommandation du comité pour soutenir la demande de cette communauté, nous étions heureux d'approuver un financement de 6,500 USD pour la couveuse », a déclaré le directeur pays de l'USAID en RDC.



La maternité Esengo, dans la commune de Kisenso.

Les dons américains en faveur de la maternité Esengo s'inscrivent dans le cadre du programme spécial d'auto-assistance de l'ambassadeur (SSHF). Lequel programme permet à l'ambassadeur des USA de répondre aux demandes d'assistance formulées sous forme de projets à impact immédiat sur la communauté.

Les projets soutenus par le fonds américain doivent répondre à plusieurs exigences. Ils doivent améliorer les conditions économiques ou sociales de base du peuple au niveau local ; soutenir des activités à impact visible et à exécution rapide profitant à un grand nombre de gens ; impliquer une contribution locale en argent, en main d'œuvre, ou en matériels ; et que les communautés locales soient aptes à le faire fonctionner et entretenir.

En 2005, l'ambassade des USA avait inauguré l'installation des panneaux solaires qui, actuellement, fournissent de l'électricité stable et durable pour les salles d'opération de la

maternité Esengo. En plus, ces panneaux améliorent et facilitent les conditions d'accouchements. Cette proposition innovatrice et économique qui continue à porter des fruits pour la communauté a motivé de nouveau l'ambassade américaine à poser un deuxième geste en faveur de la maternité Esengo.

« Je vous félicite pour votre engagement en vue d'un avenir plus brillant pour la génération future et je suis honoré que le peuple américain et l'ambassade des USA à Kinshasa aient contribué à votre effort », s'est félicité le représentant pays de l'USAID en RDC, Christophe Tocco.

Le médecin directeur du Bureau diocésain des œuvres médicales (BDOEM), François Minzamba, a remercié l'ambassade des USA pour le don fait à cette maternité de 69 lits et qui reçoit à peu près 200 accouchements par mois. « Ce don a permis d'améliorer les conditions de travail et celles des mamans qui viennent accoucher à cette maternité ». Ces conditions de travail viennent, selon lui, faciliter une prise en charge de qualité au sein de cette maternité. François Minzamba a profité de cette occasion pour annoncer son projet de faire de cette maternité une structure de prise en charge de la mère et de l'enfant. D'où, a-t-il souligné, la nécessité d'avoir tous les matériels de travail dont la couveuse, une nécessité pour une maternité qui reçoit régulièrement des enfants qui naissent avec un faible poids, des prématurés.

Le PNUD élabore un cadre stratégique pour l'atteinte de l'égalité des genres

HERVÉ NTUMBA

En vue d'accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a élaboré un cadre stratégique et un programme d'action visant à adopter une approche plus globale et axée sur les résultats concrets, rapporte le Rapport sur le développement humain en Afrique 2016.

En effet, ce rapport propose quatre grands « axes » offrant des recommandations concernant les politiques et les programmes susceptibles d'accélérer la concrétisation de l'égalité des genres, d'intégrer la problématique hommes-femmes au sein du programme de développement humain et de contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'Agenda 2063.

Pour ce faire, ce cadre stratégique se penche sur les quatre axes : le soutien de l'adoption de réformes juridiques, de politiques et de program-

mes visant la promotion de l'autonomisation des femmes ; le soutien des femmes dans leur lutte pour l'acquisition des droits de propriété et de gestion des actifs économiques et environnementaux ; la capacité à mettre en œuvre des approches multisectorielles destinées à atténuer les impacts des pratiques de santé et d'éducation discriminatoires à l'égard des femmes. Enfin, les capacités nationales de promouvoir et d'accroître la participation et le leadership des femmes dans la prise de décisions. Dans ce contexte, il revient aux gouvernements des pays africains de mettre un ensemble de lois, de règlements, de politiques et de programmes assurant l'égalité des chances pour tous.

Cette réalisation de l'égalité des sexes passe aussi par l'attaque directe aux normes sociales préjudiciables. Raison pour laquelle il n'est pas exagéré d'affirmer que l'inversion des normes sociales entravant l'égalité des chances pour les femmes soit un processus de longue haleine.

Donc, ces quatre axes sont arrêtés comme cadre stratégique en vue d'accompagner les gouvernements des pays africains d'atteindre la parité homme-femme.

Dans le but de fournir les lignes directrices aux dirigeants africains concernés par ce dilemme, il est à noter que le présent rapport propose quelques orientations stratégiques sous la forme d'un cadre d'action visant à lutter contre l'inégalité entre les genres. Ce cadre, renseigne le rapport, vient d'étayer l'argument selon lequel l'accélération de la concrétisation de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes constitue, pour les États africains, une méthode opérationnelle destinée à remédier au problème de la réalisation des ODD.

Au demeurant, il sied de préciser que l'élimination des inégalités entre les genres et la réalisation des ODD sont indissociables. En fait, si les inégalités entre les genres se résorbent, des progrès significatifs seront réalisés au titre de l'ensemble des ODD.

TGI-Gombe : Muyambo établit le caractère usurpateur d'Emmanuel Stoupis

Le prévenu argue que le plaignant qui s'est constitué partie civile n'a jamais été propriétaire des immeubles querelés.

P.M.

A l'audience foraine tenue à la Prison centrale de Makala, hier mardi 14 mars devant le tribunal de Grande instance de Kinshasa-Gombe, statuant sur les appels formulés par le ministère public, la partie civile et par Muyambo lui-même, ce dernier a établi le caractère usurpateur d'Emmanuel Stoupis. « Emmanuel Stoupis serait un usurpateur des immeubles qui n'ont jamais appartenu à sa supposée mère, Mme Vosnaxis dont il ne connaît même pas la date de décès. Emmanuel Stoupis se fait passer pour fils de tout Stoupis de la RDC dont Joachim Stoupis de Kolwezi qui n'a aucun rapport avec celui qui semble un instrument du pouvoir contre les Opposants », a déclaré Jean Claude Muyambo Kyassa.

C'est pour la première fois qu'il a pris la parole devant le tribunal depuis son arrestation le 19 janvier 2015. Occasion pour lui de balayer du revers de la main toutes les infractions retenues contre lui.

Muyambo a dit qu'il n'a jamais vendu un seul immeuble de Monsieur Stoupis. Entre celui-ci et son cabinet, il n'a existé qu'une procuration pour défendre M. Stoupis dans la récupération de ses supposés immeubles. Et le travail fait n'a jamais été payé en termes des honoraires.

Pour Jean Claude Muyambo, il a été fabriqué des dossiers avec sa signature simplement pour le noyer. Ce qui lui fait croire qu'il s'agit d'une



manipulation qui viendrait dans le noir.

LES TRIBUNAUX GRECS CONFONDENT STOUPIS

Dans la foulée, Muyambo a dit avoir engagé des avocats en Grèce qui ont saisi le tribunal de Grande instance et de paix d'Athènes, qui ont établi qu'Emmanuel Stoupis n'a aucun rapport avec Monsieur Joachim Stoupis en rapport avec les immeubles de Kolwezi. C'est donc un usurpateur sur base du rapport établi par le Tripaix et le TGI/Athènes.

En rapport avec les immeubles de Lubumbashi, Stoupis a affirmé devant le ministère public, procès-verbal à l'appui, que Muyambo n'avait jamais vendu l'immeuble spolié par un certain Tshituka. En outre, l'immeuble Katebe a été récupéré par la Sonas avec notification à la Cour su-

prême de justice et au gouverneur de région de l'époque. C'est un immeuble qui n'appartenait plus jamais à Mme Vosnaxis.

« Bien plus, le TGI et le Tripaix/Athènes ont indiqué que Mme Vosnaxis n'a laissé aucun lopin de terre en RDC. Comment alors Monsieur Emmanuel peut venir s'approprier tous les immeubles de tous les nommés Stoupis en RDC? », s'est interrogé Jean Claude Muyambo qui doute de la qualité de Emmanuel Stoupis à se plaindre devant les tribunaux en RDC. Au cours de cette audience, Muyambo a indiqué également que le Ministère public aurait confectionné des dossiers qui contredisent les déclarations de Stoupis sur PV en rapport avec certains immeubles. L'audience a été renvoyée à lundi 20 mars.

CPI : le Président de l'AEP se félicite de la révocation du retrait par l'Afrique du Sud



Le Président de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI), S.E. M. Sidiki Kaba, salue la décision du gouvernement de la République d'Afrique du Sud de révoquer, avec effet immédiat, l'instrument de retrait du Statut de Rome de la Cour pénale internationale déposé auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le 19 octobre 2016. Cette décision a été notifiée au Secrétaire général, en tant que dépositaire du Traité, le 7 mars 2017, par note verbale de la Mission permanente de la République d'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies. Le Président de l'Assemblée des États Parties se félicite de cette importante décision prise par le gouvernement sud-africain qui témoigne de son engagement renouvelé en faveur des principes et valeurs défendus par le Statut de Rome. Le président Kaba s'est ainsi exprimé à ce sujet : « *L'Afrique du Sud a toujours joué un rôle important dans la lutte contre l'injustice et, j'en suis convaincu, continuera de le faire en tant qu'État Partie au Statut de Rome* ».

D.N.MUPOMPA

15 ans d'engagement D'ASF en République démocratique du Congo

Il y a 15 ans, presque jour pour jour, ASF ouvrait son premier bureau à Kinshasa et démarrait ses activités en faveur de l'état de droit en République démocratique du Congo. L'organisation y est toujours active aujourd'hui, engagée pour garantir à la population l'accès à une justice de qualité. Que d'avancées, depuis nos débuts! Que de rencontres, d'échanges, d'énergie déployée, de difficultés surmontées, de projets menés. Ce 15e anniversaire est l'occasion pour nous de remercier toutes les personnes et organisations avec lesquelles nous collaborons – barreaux, avocats, organisations de la société civile, partenaires techniques et financiers, citoyens... et, bien sûr, nos équipes. Que d'avancées, mais aussi que de défis à venir: le besoin de justice est plus que jamais vivant au sein de la société congolaise. Nous espérons pouvoir y contribuer encore longtemps.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Sud-Kivu : des engins explosifs détruits à Walungu

DONATIEN NGANDU MUPOMPA

Le lundi 13 mars 2017 au Sud-Kivu, le service des Nations unies chargé de déminage, UNMASS, a détruit deux cent soixante-quatre engins explosifs sur le site de Luhorhe, dans le territoire de Walungu. L'objectif de cette opération est de réduire le risque que représentent ces munitions de guerre. Le site de destruction des engins explosifs et restes explosifs des guerres est situé à environ 40 km de la ville de Bukavu dans le groupement de Karongo-Nyangezi. Il s'agit d'un endroit isolé des villages habités dans les montagnes.

Au total, deux soixante-quatre engins explosifs ont été enfouis dans un puits de destruction creusé à cette fin. Ces munitions explosives défectueuses sont venues d'un contingent de la MONUSCO, du dépôt de l'armée et des habitants des territoires

de Kabare et à Nyangezi. Le secrétaire du poste d'encadrement administratif, M. Buhendwa, a remercié la délégation de l'UNMASS pour cette opération.

M. Buhendwa a rappelé, à cette occasion, la mort de deux femmes victimes d'explosion des munitions l'année dernière. Depuis le mois de juillet 2016, l'UNMASS a déjà détruit 7 tonnes et demie des munitions et 45 tonnes de sous munitions (de petits calibres).

DES ENGINES EXPLOSIFS DÉCOUVERTS À DONGO

A ce sujet, il sied de rappeler que le samedi 3 septembre 2016, l'Association pour la protection de l'environnement intégral (APEI) a découvert des engins explosifs non explosés dans le secteur de Dongo, dans province du Sud-Ubangi. Selon cette ONG, il s'agissait de dix obus, neuf

mortiers, dix roquettes et d'une fusée éclairante ainsi qu'une grenade à moitié enfouis sous le sol qu'on n'avait pas encore déplacé en cette période où les paysans défrichaient des champs.

Ces engins non explosés ont été trouvés sur l'axe Dongo-Enyele, précisément aux villages Ngoma et Bayenga, avait précisé le responsable de cette ONG, Noël Bamopalabi. Trois bombes et d'autres munitions de guerre non encore identifiées ont aussi été découvertes au village Bokonzi, avait-il ajouté. Dans la palmeraie Cumuele, son ONG a trouvé beaucoup d'engins explosifs à moitié enfouis dans la terre; tout comme au petit marché Sabasaba, toujours dans le territoire de Kungu. Ces localités ont été le champ de bataille entre les insurgés du Mouvement de libération indépendante et alliés (MLIA) et les FARDC, de 2009 à 2010.

Kongo Central : saturation de la morgue de Kinkanda

Le maire de Matadi, Jean-Marc Nzeyidio Lukombo, a exprimé sa préoccupation face à la saturation de la morgue de l'hôpital provincial de référence de Kinkanda. Cette morgue est saturée, accueillant 160 cadavres à ce jour pour une capacité normale de 38 corps. Le maire de Matadi a ainsi invité, dans un communiqué dont une copie a été remise à l'Agence congolaise de presse (ACP), la population de sa juridiction à procéder à la levée des corps de leurs membres à cette morgue saturée par rapport à sa capacité d'accueil. Dans un autre registre, l'ACP rapporte la fin des travaux de la promotion scolaire pour l'exercice 2016-2017 de la sous-division urbaine de l'éducation/Mbuji-Mayi 3. Ils ont réuni une cinquantaine de gestionnaires qui ont statué sur les stratégies à adopter pour l'amélioration du système et de la qualité de l'enseignement. Pour y parvenir, les participants ont résolu de faire face aux maux qui rongent l'enseignement de manière générale, en mettant un accent particulier sur la qualification du personnel, la mécanisation des nouvelles unités et de certaines écoles pour motiver les enseignants. Les participants ont également relevé quelques avancées dans la scolarisation des filles dans l'enseignement primaire, l'augmentation du nombre d'écoles et d'enseignants avec un très faible pourcentage d'encadreurs pédagogiques, en l'occurrence des inspecteurs, soit huit seulement pour 1 100 enseignants.

Kasaï Oriental : 230 candidats autodidactes ont satisfait à l'épreuve de l'examen d'Etat

Deux cent trente candidats autodidactes, dont 72 femmes, ont satisfait à l'épreuve préliminaire donnant lieu à la participation à l'examen d'Etat, édition 2017, dans la province éducationnelle de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP)/Kasaï Oriental. Se confiant à l'ACP, l'inspecteur provincial principal de l'enseignement, Bernard Tembo Kevandi, s'est dit satisfait de ce résultat qui représente cette année 95% de réussite par rapport à 87% enregistrés en 2016. Il a appelé les lauréats à doubler d'efforts pour une bonne préparation de la session ordinaire de l'examen d'Etat et à se mettre en règle avec la paiement des frais de participation fixés cette année à 51 000 francs congolais payables en deux tranches, à raison de 31 000 Fc et 20 000 Fc par candidat finaliste du secondaire. Deux cent cinquante huit, dont quatre vingt quatre femmes, ont participé à l'épreuve préliminaire de l'examen d'Etat 2017 qui a eu lieu le 19 février 2017.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

ESU : étudiants et professeurs de l'Université du Cepromad informés sur le système LMD

Trois lettres pour exprimer trois grades de diplômes universitaires : Licence (bac+3 ans), Master (Bac+5 ans) et Doctorat (Bac+8 ans). Le système cadre avec la standardisation internationale de l'Enseignement supérieur et universitaire.

PITSHOU MULUMBA

« Le système Licence-Master-Doctorat (LMD), levier puissant de transformation de l'enseignement supérieur et universitaire ? » a été au menu du café scientifique organisé lundi 13 mars à l'Université du Cepromad dans la commune de Masina, à Kinshasa. Pendant plus d'une heure, étudiants, professeurs et promoteurs des Universités et instituts supérieurs ont été informés sur le bien-fondé de ce système qui facilite, entre autres, la mobilité interuniversitaire tant des étudiants que des professeurs.

Le professeur Nsaman-O-Lutu Oscar qui venait de séjourner en Inde pour déceler les facteurs du miracle des pays BRIC, à savoir le Brésil, la République sud-africaine, l'Inde et la Chine, des nations qui, en 40 ans d'indépendance, ont fait un saut expo-

nentiel dans la modernité qui était le monopole des pays de l'Ouest, entend faire profiter l'expérience indienne dans l'innovation à son université. « De la science normative, l'Inde table sur l'innovation, la création. Tout se crée dans les universités. Et c'est là qu'il y a transformation des difficultés en opportunités. En RDC, nous connaissons un handicap, c'est la mentalité », a-t-il fait savoir dans son exposé. Et de poursuivre : « On ne change que ce qui existe. S'il faut parler de l'invention, il faut tenir compte de ce qui existe. Nous devons inculquer à nos étudiants, l'idée de l'innovation par des projets. C'est pour dire que, quand on est à l'Université, ce n'est pas seulement pour faire le tourisme intellectuel, mais c'est pour sortir avec un projet qui porte sur la société ».

C'est pour se mettre au diapason que l'Université du Cepromad concrétise le système LMD. Ce qui explique plusieurs accords signés entre cet établissement d'enseignement supérieur et universitaire et d'autres établissements en dehors du pays. C'est le cas de l'accord avec l'Université du Management du Maroc ou encore du protocole d'accord signé récemment avec l'hôpital Global de l'Inde.

QUID DU LMD ?

S'agissant du système LMD, le professeur Joshua Boketshou a retracé les grandes lignes qui résument ce système d'enseignement. Trois lettres pour exprimer trois grades de diplômes universitaires : Licence (bac+3 ans), Master (Bac+5 ans) et Doctorat (Bac+8 ans).

La spécificité des grades de Licence et de Master est qu'il y a un intitulé principal, celui du domaine représentant un large regroupement de disciplines ayant un lien entre elles; un intitulé de filière, une subdivision du domaine centrée sur la ou les disciplines principales. Un intitulé de parcours exprimé par une spécialité et une identification de finalité : académique ou professionnelle. Cette dernière est destinée à une insertion professionnelle.

Fort de son expérience en management et marketing, l'Université du Cepromad entend ainsi accompagner le ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) afin d'accomplir cette mission, celle de mise en place du système LMD qui est la standardisation internationale de l'enseignement supérieur et universitaire.

Nord-Kivu : des pères de famille expérimentent les avantages de la gestion partagée au foyer

Une vingtaine de membres du « Baraza baba badirika » (les pères appelés au changement : ndlr) du quartier Mugunga, dans la commune de Goma (Nord-Kivu), expérimentent la gestion collégiale du foyer avec leurs femmes dans les perspectives d'intégrer cette nouvelle manière de gestion financière au sein de leurs foyers pour la réalisation de grands projets. « Comme bénéficiaire du fait d'être membre de ce groupe, c'est la nouvelle maison en matériaux durables que je viens de construire », se réjouit Muhindo Abdoul, membre du « Baraza Baba badirika ».

Un groupe d'hommes engagés, créé à l'issue d'une série de formations sur la paternité positive assurée par l'organisation Congo men's network (Comen) à Mugunga, un des quartiers périphériques de la ville de Goma.

Chaque mercredi matin, cette vingtaine d'hommes sensibilisés se rencontrent pour échanger les expériences pour qu'ils restent et demeurent des pères exemplaires et modèles non seulement pour leurs foyers mais surtout pour leur environnement. Ce groupe s'est assigné l'objectif de former d'autres hommes, surtout dans les villages.

« Là-bas, la plupart des hommes continuent à faire souffrir leurs femmes et leurs enfants », s'est inquiétée Mme Zawadi auprès de l'organisation Congo men's network et

d'autres organisations travaillant sur la thématique « Paternité positive ». Pour elle, le changement de son mari a aidé d'autres aussi à changer leur manière de faire en constatant les biens nouvellement acquis en famille. Mbuzakongila Moussa, pygmée de son état, un autre membre du groupe, a insisté sur le maintien de cette structure, car chacun doit avoir une expérience de son changement à partager. « Ma femme était vraiment mon panier de boxe. Mes amis pygmées savaient que j'étais le maître et que je ne résolvais mes problèmes qu'avec les coups. Maintenant, avec les formations reçues, je ne pense même plus à taper ma femme. Avec le recul, j'ai compris que, souvent, je la battais pour mes fautes à moi et non pour les siennes. Je ne saurai jamais m'excuser assez pour le mal que je lui ai fait à elle et aux enfants suite à mon irresponsabilité ».

« Le groupe « Baraza Baba badirika » se réunit chaque mercredi entre 6h et 8h00' pour évaluer le progrès et le changement individuel », explique Ruhiza Innocent, un autre membre du groupe.

« Nous nous réunissons pour des mutuels. Essayer de capitaliser les acquis de notre appartenance à ce groupe et le changement. Nous exposons aussi nos difficultés par rapport à certains comportements à adopter et les autres qui ont déjà réussi et nous donne des astuces pour

bien évoluer », a-t-il soutenu avant d'indiquer que l'évolution a largement contribué à un changement positif.

Pour lui, il s'agit aussi d'une occasion pour échanger autour des comportements anodins, anciennement adoptés, sans savoir qu'il s'agissait de violences.

Pour Hubert Masirika, chargé du projet conjoint de prévention et réponses coordonnées de lutte contre les violences sexuelles en République démocratique du Congo chez Comen, ce groupe constitue un moyen pour les pères de famille et autres hommes de s'engager dans la lutte contre ce fléau et aussi sur les violences conjugales que la plupart ignoraient. Il ajoute que sa structure a créé plus de quatre-vingt-dix groupes des pères responsables, à travers la province du Nord-Kivu.

Après des séances de sensibilisation et d'encadrement d'hommes engagés dans la lutte contre les violences sexuelles et celles basées sur le genre, certains pères de famille disent avoir changé positivement.

Il sied de rappeler que Comen a formé ces pères de famille, de même que des garçons dans le cadre du projet conjoint de prévention et réponses coordonnées de lutte contre les violences sexuelles en République démocratique du Congo avec un financement d'Onu-Femmes et ses partenaires.

PROVINCENORDKIVU.ORG/LP

CENCO : Synthèse du rapport d'observation de l'inscription des électeurs au Nord-Ubangi

Ce rapport préliminaire présente un condensé des faits constatés ainsi que les différentes recommandations y afférentes. Ci-dessous la synthèse du secrétariat général de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) sur la mission d'observation électorale de sa Commission Justice et paix déployée du 26 août au 6 novembre 2016.



1. Les points forts mentionnés dans ce rapport permettent de mesurer les efforts considérables déployés par la CÉNI pour inscrire la population du Nord-Ubangi sur la liste électorale. Il s'agit notamment du déploiement du personnel et des matériels sur l'ensemble de Centres d'Inscription (CI) qu'elle y avait planifiés. Il convient aussi de souligner que les CI du Nord-Ubangi étaient tous opérationnels en dépit de nombreux cas d'interruption qui étaient survenus du fait des raisons évoquées ci-dessus.

2. Cependant, pour mieux cerner les enjeux de l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs en cours et comprendre ce par quoi la CÉNI a justifié en grande partie cette refonte du fichier électoral, il faut se référer aux éléments de conclusion de l'audit dudit fichier formulés par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Il s'agit, entre autres:

- 1° De l'absence de nouveaux majeurs;
- 2° De l'enrôlement des mineurs non éligibles à l'opération de l'identification et enrôlement des électeurs;
- 3° De l'absence des Congolais vivant à l'étranger;
- 4° Des cas d'inscriptions multiples;
- 5° De l'existence des personnes décédées, etc.

3. Certes, l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs en cours a le mérite d'intégrer les nouveaux majeurs non-enrôlés, en 2011 ainsi que les Congolais vivant à l'étranger dans le fichier électoral national. Toutefois, la CEJP-CENCO exprime tout de même un certain nombre d'inquiétudes sur quelques éléments assortis de la lecture des données de ce rapport et invite la CÉNI à rassurer les parties prenantes concernant les mesures nécessaires qu'elle a prises pour que le fichier électoral en construction ne porte plus les faiblesses ci-dessus.

4. En effet, les opérations du Nord-Ubangi n'étaient pas callées dans un calendrier électoral. Les données récoltées par la CEJP-CENCO rapportent qu'il n'y a pas eu une décision du Bureau de la CÉNI qui sous-tende l'opération d'identification et enrôlement des électeurs au Nord-Ubangi, conformément à la Loi portant organisation et fonctionnement de la CÉNI qui dispose que le Bureau de la CÉNI statue par voie de décision. Sans

chronogramme clair et vulgarisé sur l'ensemble d'activités de l'opération, ceci n'a pas permis, entre autres, aux parties prenantes de bien préparer leurs interventions, ce qui apparaît comme un déficit de transparence dans la conduite de l'inscription des électeurs au Nord-Ubangi.

5. Au Nord-Ubangi, la CÉNI n'a pas prévu un mécanisme de prévention contre les inscriptions multiples pendant que l'on inscrit les électeurs. A ce sujet, elle a annoncé le nettoyage des listes au niveau des antennes à travers un logiciel mis en place à cet effet. Cependant, en 2006 et 2011, la CÉNI avait procédé à ce qu'elle appelle le « dédoublement » ; en 2014, à travers l'opération de fiabilisation du fichier électoral, la CÉNI avait encore une fois eu recours à cette procédure. Mais hélas, le rapport de l'OIF fait état de 450 000 doublons présents dans le fichier électoral alors que ceux-ci en étaient supposés radiés.

6. L'OIF avait aussi trouvé des mineurs non éligibles à l'opération de l'identification et l'enrôlement des électeurs enrôlés en 2011. Ceux-ci détiennent des cartes et sont comptés parmi les nouveaux majeurs que l'on inscrit actuellement. Le rapport des observateurs démontrent, photos et autres matériels interposés, que les mineurs non éligibles avaient été enrôlés au Nord-Ubangi, des dates de naissances éligibles pour l'opération en cours leur ont été attribuées. Il est important de souligner ici que, d'après les observateurs de la CEJP-CENCO, de surcroît membres des communautés respectives desdits mineurs, certaines couches sociales locales du Nord-Ubangi seraient elles aussi parties prenantes de ces faits au nom du nombre de sièges qu'elles comptent engrangés. La CEJP-CENCO encourage la CÉNI à rassurer les parties prenantes quant à la réponse qu'elle compte apporter pour prévenir cette situation dans les aires opérationnelles prochaines.

7. Il ressort des rapports reçus au sujet du Nord-Ubangi qu'il n'existe aucun dispositif technique pour prévenir et décourager l'inscription des éléments de la PNC et ceux des Forces Armées de la République Démocratique Congo (FARDC) dans la liste électorale; cependant, le gouvernement détient des données biométriques de ces derniers grâce à un contrôle effectué récemment. A ce sujet, la CEJP-CENCO encourage la CÉNI à collaborer avec le gouvernement en cette matière afin qu'un dispositif technique de radiation des militaires et policiers ou de prévention contre l'inscription de ces derniers soit mis en place.

8. Depuis la fin de l'opération d'inscription des électeurs au Nord-Ubangi jusqu'au jour de la tenue des élections, certains électeurs ne seront pas en vie. Ceci étant, le fichier électoral en construction pourrait aussi compter des décédés en son sein.

La situation est pareille pour ceux qui vont changer d'adresses dont les noms ne figureront pas sur les listes électorales des bureaux de vote de leurs nouvelles localisations, ceux qui vont recouvrer ou perdre leurs droits civiques et politiques avant le jour du scrutin, ceux qui se feront enrôlés dans la PNC ou les FARDC avant le jour des élections, etc. Il va donc de soi qu'il faille déjà penser à cette situation.

9. L'article 21 des mesures d'application de la loi électorale dispose que les listes électorales provisoires doivent être affichées pendant 30 jours pour permettre aux parties prenantes à faire valoir leurs réclamations avant la production du produit fini. Cependant, les données en possession de la CEJP-CENCO attestent que cette opération importante ayant le mérite de contribuer à la fiabilisation du fichier électoral, censée démarrer après l'opération d'identification et enrôlement des électeurs, n'a pas encore eu lieu au Nord-Ubangi.

10. La recrudescence de l'insécurité

dans plusieurs coins du pays risque de retarder l'opération de l'inscription des électeurs dans les aires opérationnelles 1, 2, 3 et 4.

Il est donc plus qu'urgent que le Gouvernement, la CÉNI ainsi que la MONUSCO collaborent étroitement pour la mise en place d'un plan de sécurisation des centres d'inscription situés dans les zones concernées par cette situation.

11. Ces préoccupations de la CEJP-CENCO constituent une réelle inquiétude fondée sur le fait que le report des scrutins qui étaient attendus au plus tard au mois de décembre 2016, cause principale de la crise politique que la RD Congo traverse maintenant, est justifié par l'absence d'un fichier électoral fiable, crédible, étant donné que les listes électorales n'avaient pas été mises à jour depuis 2011. Pourtant, l'Article 27, alinéa 2, des mesures d'application de la loi portant identification et enrôlement des électeurs énonce que « la mise à jour des listes électorales se fait d'une part, par l'inscription des personnes ayant atteint l'âge de la majorité électorale, de celles ayant recouvré leur droit de vote et d'éligibilité, de celles qui se sont déplacées au moment des opérations d'identification et d'enrôlement et, d'autre part, par la suppression de la liste des noms des personnes décédées, des personnes qui ont perdu leur droit de vote pour incapacité mentale définitive ou suite à une décision judiciaire irrévocable et celles recrutées dans les Forces armées ou dans la Police nationale de la République Démocratique du Congo ». Pour éviter que la crise actuelle se répète ou s'installe, il est important que tout soit fait de sorte qu'à l'issue de l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs en cours, la RD Congo soit dotée d'un fichier électoral bénéficiant d'un large consensus, conformément aux articles 2 et 26 du Pacte International Relatif aux Droits Civils et Politiques (PIDCP) qui stipulent que l'Etat doit prendre des arrangements nécessaires pour donner effet aux droits.

12. Voilà pourquoi la CEJP-CENCO encourage la CÉNI à se constituer en un instrument citoyen de prévention des conflits et litiges électoraux en rassurant les Congolais et la Communauté internationale quant à ce. Par ailleurs, la CEJP-CENCO rassure la Centrale électorale de son engagement à ses côtés pour soutenir le processus électoral par sa contribution à travers l'éducation civique, l'observation électorale et la prévention des conflits électoraux afin de promouvoir un processus électoral crédible et apaisé qui devra sanctionner positivement la fin de la crise politique en cours.

ABBÉ DONATIEN NSHOLE
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CENCO

Le commerce bilatéral entre l'Angola et la Chine a augmenté de 50,47% en janvier 2017

Les échanges commerciaux entre la Chine et l'Angola se sont établis à 2,02 milliards de dollars en janvier 2017, soit une hausse spectaculaire de 50,47% en glissement annuel, selon un communiqué de l'ambassade de Chine à Luanda. La Chine a exporté des produits d'une valeur de 167 millions de dollars vers l'Angola en janvier dernier (-6,07%) et acheté des biens, principalement des hydrocarbures, d'une valeur de 1,85 milliard de dollars (+59,08%), a-t-on détaillé de même source. La Chine, dont l'économie est très gourmande en matières premières, est devenue le premier partenaire commercial de l'Angola depuis 2015, devant le Portugal. Luanda et Pékin avaient conclu en août 2015 un accord monétaire sur l'acceptation réciproque des devises des deux pays. En vertu de cet accord, le kwanza a cours légal en Chine. Idem en Angola pour le renminbi, la devise chinoise. Cet accord monétaire a facilité les échanges commerciaux entre les deux pays qui règlent les transactions dans leurs propres devises, sans passer par le dollar américain.

Bénin : le gouvernement veut moderniser la cité lacustre de Ganvié pour attirer les touristes

Lors du point de presse tenu après le conseil du ministre du 8 mars, le gouvernement a annoncé par la voix de Pascal Koupaké, ministre d'Etat, secrétaire à la présidence, que le gouvernement souhaitait moderniser la cité lacustre de Ganvié. Dénommé « Réinventer la cité lacustre de Ganvié », le projet a pour objectif de « faire de Ganvié, un site pilote de mise en valeur d'un tourisme lacustre respectueux de l'authenticité et des normes environnementales ». Surnommée « la Venise de l'Afrique », le village lacustre de Ganvié attire chaque année de nombreux touristes, qui viennent admirer le paysage pittoresque offert par les maisons de bambou construites sur le lac. Pourtant, Ganvié ne figure que sur la liste indicative (liste des sites proposés au patrimoine mondial) de l'Unesco. L'industrie touristique est l'un des principaux chantiers du gouvernement béninois qui mène, depuis quelques mois, plusieurs actions pour booster le secteur.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Le FMI au chevet de Brazzaville

Les experts du Fonds monétaire international sont en discussion avec le gouvernement du Congo Brazzaville. L'économie de la République du Congo va mal et le pays a besoin d'un appui du FMI. Comme à l'accoutumée, l'institution financière internationale conditionne son appui financier à une cure d'ajustement fiscal pour consolider la confiance des investisseurs, au maintien de la dette publique congolaise à un niveau soutenable et une stimulation de la croissance.

AMK AVEC AGENCE EKOFIN

Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit de venir en aide à la République du Congo frappée par la chute des cours du pétrole et le rétrécissement subséquent de son économie. Suite à une mission de deux semaines, début mars, des officiels de l'institution internationale et conduite par l'économiste sénégalais Abdoul Aziz Wane, le FMI a annoncé qu'il a entamé des discussions avec le gouvernement congolais en vue d'un « potentiel arrangement financier qui pourrait être soutenu par le FMI ».

Selon Abdoul Aziz Wane, « le déclin au niveau international des prix du pétrole porte un coup significatif à l'économie » du Congo. Cette chute des cours est d'autant plus rude qu'elle intervient à un moment où le pays engage des dépenses publiques considérables pour améliorer ses in-



frastructures. La conséquence est que Brazzaville ne dispose désormais que de deux mois de réserves sur ses importations, et une dette publique qui a explosé à 77% du PIB avec le risque de plus en plus précis d'un épuisement des réserves monétaires.

La stratégie de redressement proposée par le FMI consistera notamment en « un important ajustement fiscal pour consolider la confiance des investisseurs, maintenir la dette publique à un niveau soutenable et stimuler la croissance ». Ainsi, l'insti-

tution entend proposer à Brazzaville une série de mesures en échange de son appui.

Avec un PIB estimé par la Banque mondiale à 8 milliards et demi de dollars en 2015, le Congo-Brazzaville est, avec la Guinée équatoriale, le principal contributeur en réserves de change au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Une instabilité économique durable de Brazzaville pourrait avoir des répercussions sur l'économie de la région.

L'Égypte portée la vice-présidence du Conseil des gouverneurs des pays africains de la Banque mondiale

L'Égypte a été choisie pour assurer la vice-présidence du Conseil des gouverneurs des pays africains de la Banque mondiale en 2017.

Selon Sahar Nasr (photo, au centre), la ministre égyptienne de l'investissement et de la coopération internationale et gouverneure du pays à la Banque mondiale, la nouvelle nomination est l'aboutissement du rôle important joué par l'Égypte dans la coordination des positions des pays en développement. Ce nouveau poste ouvrira la voie de la présidence du conseil, dirigé actuellement par le Bénin, à l'Égypte en 2018.

La ministre égyptienne a ajouté que l'acceptation par l'Égypte d'un tel poste au sein de l'institution de Bretton Woods renforcera sa position aux niveaux africain et mondial, à la lumière des évolutions et des changements rapides de l'économie internationale.

Pour Nasr, cette nomination placera l'Égypte au cœur des discussions commerciales internationales en cours sur les moyens de renforcer le rôle des institutions financières internationales, en l'occurrence la Banque mondiale. Elle permettra également de faire face à des défis comme la pauvreté, en améliorant le niveau de vie



des couches à faibles revenus, et renforcera le rôle du secteur privé dans l'économie.

Fondé en 1963, le Conseil des gouverneurs des pays africains est la plateforme principale qui permet aux nations africaines de coordonner leurs positions sur diverses questions issues des réunions semestrielles de la Banque mondiale et du FMI.

Le conseil a pour objectif de faire progresser les intérêts africains, notamment sur les questions économiques prioritaires telles que la lutte contre la pauvreté, le soutien des politiques de financement des programmes de développement et les efforts visant à attirer les investissements étrangers.

AGENCE EKOFIN/LP

Libye : le maréchal Haftar lance une offensive sur les sites pétroliers

L'homme fort de l'Est libyen veut reprendre deux importants sites pétroliers du Nord-Est du pays dont s'étaient emparés début mars des groupes armés rivaux.

Les troupes loyales au maréchal Khalifa Haftar, l'homme fort de l'Est libyen, ont lancé mardi une offensive pour reprendre deux importants sites pétroliers du Nord-Est du pays dont s'étaient emparés début mars des groupes armés rivaux.

« Les forces terrestres, navales et aériennes mènent des attaques conjointes pour purger le port de Ras Lanouf des groupes terroristes », a annoncé Khalifa al-Abidi, un porte-parole des forces pro-Haftar, précisant que l'offensive visait aussi le port d'Al-Sedra.

« Le maréchal Khalifa Haftar a donné ses ordres mardi matin pour libérer le croissant pétrolier », avait-il indiqué plus tôt. Les Brigades de Défense de Benghazi (BDB) s'étaient emparées le 3 mars du complexe pétrolier de Ras Lanouf —qui comprend surtout un aéroport et un port—, ainsi que du port proche d'Al-Sedra.

Depuis, l'Armée nationale libyenne (ANL) autoproclamée par le maréchal Haftar s'était contentée de mener des raids aériens quotidiens sur des positions des BDB, sans parvenir à les chasser.

« UN CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT »

L'émissaire de l'ONU en Libye Martin Kobler a appelé à « un cessez-le-feu immédiat » à Tripoli où « les civils sont gravement menacés ».

La direction de la police à Tri-



Le maréchal Khalifa Haftar

poli, dépendant du ministère de l'Intérieur du gouvernement d'union nationale (GNA), a indiqué qu'elle était « en train », avec « la force qu'elle soutient », de « purger » la région des « hors la loi ».

Aucun bilan d'éventuelles victimes n'a été communiqué. Plusieurs axes routiers étaient bloqués et la plupart des habitants n'ont pas pu se rendre à leurs lieux de travail ou à leurs écoles en raison des violences.

« Nous sommes pris au piège. Nous n'avons nulle part où aller pour échapper aux combats. Tout ce que nous pouvons faire, c'est prier qu'aucun obus ne tombe sur la maison. Les gens sont restés cloîtrés chez eux. Les écoles sont fermées », a déploré une habitante du quartier Hay al-Andalous sous couvert de l'anonymat. Depuis la chute de l'ancien régime, les groupes armés se livrent à une lutte d'influence sans merci dans la capitale en l'absence d'une armée

ou d'une police régulières.

Depuis son entrée en fonction en mars 2016, le GNA a échoué à asseoir son autorité sur l'ensemble du pays. A Tripoli, il a réussi à obtenir le ralliement de quelques milices mais plusieurs quartiers restent contrôlés par d'autres groupes qui lui sont hostiles.

Déchirée par des luttes de pouvoir et en proie à une insécurité chronique depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est dirigée par deux autorités rivales: le gouvernement d'union nationale (GNA) à Tripoli, reconnu par la communauté internationale, et un gouvernement basé dans l'Est du pays et lié au maréchal Haftar.

L'ANL avait pris le contrôle en septembre des quatre principaux sites pétroliers de Libye —Zoueitina, Brega, Ras Lanouf et Al-Sedra— qui assuraient l'essentiel des exportations libyennes d'or noir.

RCA: la restauration de l'autorité de l'Etat à Bambari à l'ordre du jour

En République centrafricaine (RCA), le président Faustin-Archange Touadera s'est rendu dimanche 12 mars dans la ville pour annoncer que l'Etat était de retour à Bambari, a rapporté RFI. La ville a été sous la coupe des groupes armés pendant plusieurs années. En dépit de l'annonce du chef de l'Etat, la remise en marche de la machine administrative et judiciaire va être laborieuse. Le maire Abel Matchipata aura longtemps été l'une des rares autorités civiles à Bambari. « Compte tenu des violences au niveau de Bambari, les trois quarts des services de l'Etat ne fonctionnaient pas, et donc presque tous les fonctionnaires se sont retirés à Bangui. C'est lors de la visite de monsieur le président que ce personnel est revenu », a signalé le maire de Bambari avant de rappeler que « cela fait à peine une ou deux semaines que les groupes armés ont été invités à quitter la ville » et qu'il faut donc attendre un peu pour voir s'il y a un changement ou pas.

L'Angola et l'Espagne renforcent leur coopération dans la défense

La République d'Angola et le Royaume d'Espagne travaillent depuis le lundi sur le renforcement de la coopération dans les domaines de la Défense et des Forces Armées, a rapporté Angola Press. A cet effet, le ministre de la Défense nationale, João Lourenço, a quitté ce matin Luanda à destination de Madrid, pour une visite de travail de trois jours. En Espagne, le ministre angolais s'entretiendra avec son homologue Maria Dolores Cospodol autour des questions liées au renforcement de la coopération entre leurs ministères et les Forces armées.

Le Congo-Brazza accusé de violation des droits de l'homme

Selon un rapport du département d'état américain, la quasi-totalité des droits fondamentaux, protégés par la constitution congolaise, le code de procédure pénale et les traités internationaux, ont été violés en République du Congo. D'après AfricaNews, le rapport de 40 pages énumère des violations allant de la disparition forcée à la torture en passant par le viol, toutes imputées aux agents de l'Etat congolais. La situation dans le département du Pool y est largement évoquée.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Burundi : Bujumbura dément son implication dans une récente attaque armée à Kigali

Le ministère burundais de la Défense nationale et des Anciens Combattants (MIDNAC), a déclaré lundi soir « qu'aucun groupe armé n'a été remarqué traversant la frontière entre le Burundi et le Rwanda », lorsqu'une attaque armée a eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche au Rwanda. Dimanche, dans un communiqué, le porte-parole de la Force de défense du Rwanda (RDF), le lieutenant-colonel René Ngendahimana, a déclaré que « dans la nuit de samedi à dimanche vers 01H00 locales du matin, le district rwandais de Rusizi a été attaqué par un groupe non armé qui a tué deux civils et blessé un autre ».

Selon la Chine Nouvelle, le lieutenant-colonel Ngendahimana a indiqué que le groupe armé s'est replié vers le Burundi et que l'attaque a eu lieu près de la frontière avec le Burundi. Il a ajouté qu'une enquête a

été ouverte pour déterminer les identités des auteurs de l'attaque.

En revanche, au nom du ministère burundais de la Défense, le colonel Baratusa a réfuté ces informations faisant état que les éléments dudit groupé armé auraient trouvé refuge au Burundi. « Le Burundi n'acceptera jamais que des criminels ou les déstabilisateurs des pays voisins, trouvent refuge sur le territoire du Burundi », a-t-il martelé.

Depuis les lendemains de l'éclatement de la crise électorale burundaise d'avril 2015, les relations entre le Burundi et le Rwanda « se sont détériorées », le gouvernement burundais accusant le gouvernement rwandais d'abriter « des éléments qui veulent déstabiliser la sécurité sur son territoire », ce que Kigali a toujours rejeté. Deux Rwandais ont été tués et un autre blessé dans une attaque lancée dans la nuit de samedi à di-

manche par des hommes armés dans la ville rwandaise de Rusizi, dans l'ouest du pays.

Selon des informations fournies par la Force de Défense du Rwanda (RDF), l'un des défunts et le blessé étaient en patrouille nocturne à un poste de santé, et la deuxième victime était un enfant de 12 ans.

« Dans le district de Rusizi, le secteur de Bugarama, la cellule de Ryankana, le village de Kabuga, un groupe armé non identifié a attaqué et tué deux civils et blessé un autre », a déclaré le lieutenant-colonel Rene Ngendahimana de l'armée rwandaise. Il a indiqué que les hommes armés non identifiés se sont retirés au Burundi et que l'attaque a eu lieu près de la frontière avec le Burundi.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les identités des auteurs de l'attaque, selon lui.

CHINE NOUVELLE/LP

Fillon mis en examen pour détournement des fonds publics

L'annonce est tombée plus tôt que prévu. Dans l'affaire des emplois présumés fictifs de sa femme et de deux de ses enfants, François Fillon a été mis en examen, mardi 14 mars, a appris France Info de source judiciaire.



François Fillon mis en examen notamment pour détournement de fonds publics, complicité et recel d'abus de biens sociaux

L'ancien Premier ministre français est mis en examen pour détournement de fonds publics, complicité et recel d'abus de biens sociaux, ainsi que pour manquement aux obligations de déclaration à la Haute autorité pour la transparence de la vie publique.

« La mise en examen est intervenue ce [mardi] matin. L'audition a été avancée pour qu'elle se déroule dans des conditions de sérénité », a ajouté son avocat, Me Antonin Levy, à l'AFP, sans faire d'autre commentaire. François Fillon avait annoncé le 1er mars sa convocation le 15 mars devant les trois juges d'instruction chargés de l'information judiciaire en vue de sa mise en examen.

Le candidat, qui se dit victime d'une enquête « exclusivement à charge » et privé du traitement dû à « un justiciable comme les autres », a réaffirmé lundi qu'il ira jusqu'au bout de sa campagne malgré ses ennuis judiciaires. Elle était pressentie, elle a été officialisée mardi 14 mars. François Fillon a été mis en examen, notamment pour détournement de fonds publics et recel d'abus de biens sociaux, dans l'enquête sur les soupçons d'emplois fictifs de son épouse et ses enfants comme assistants parlementaires.

MISE EN EXAMEN

François Fillon est mis en examen pour détournement de fonds publics, complicité et recel de détournement de fonds publics, complicité et recel d'abus de biens sociaux et manquement aux obligations déclaratives. Pas de « trafic d'influence ». Ce chef d'accusation n'a pas été retenu lors de la mise en examen du candidat à la présidentielle.

24 HEURES D'AVANCE

« L'audition a été avancée pour qu'elle se déroule dans des conditions de sérénité », a ajouté Me Antonin Levy, qui n'a pas fait d'autre commentaire. « Je peux vous confier en souriant qu'il ne me déplaît pas d'être aux côtés de vrais chasseurs », tandis que les « balles volent bas » dans la campagne, a lancé l'ancien Premier ministre sans rien laisser filtrer.

Trois questions sur les virements d'argent des enfants Fillon à leur père.

« Le Parisien » affirme que Marie et Charles Fillon ont reversé une partie de leurs salaires d'assistants parlementaires à leurs parents.

Marie Fillon (à gauche), aux côtés de sa mère Penelope et de son père François, lors du rassemblement

au Trocadéro, à Paris, le 5 mars 2017. Quelques heures avant la convocation de François Fillon chez les juges d'instruction, de nouveaux éléments viennent s'ajouter au dossier sur les soupçons d'emplois fictifs qui pèsent sur plusieurs membres de sa famille. Dans son édition du mardi 14 mars, Le Parisien révèle que Marie et Charles Fillon, les deux enfants mis en cause dans cette affaire, ont effectué des virements sur le compte joint de leurs parents pendant la période où ils travaillaient pour leur père comme attachés parlementaires, entre 2005 et 2007.

De quand datent ces virements ?

Selon les informations du quotidien francilien, ils ont été réalisés entre 2005 et 2007. Encore étudiants en droit, Marie et Charles Fillon sont employés tour à tour comme assistants parlementaires de leur père, alors sénateur de la Sarthe. Marie Fillon occupera ce poste d'octobre 2005 à décembre 2006 et Charles Fillon de janvier 2007 à juin 2007.

De quelles sommes s'agit-il ?

Sur les 46 000 euros net touchés par Marie Fillon comme attachée parlementaire de son père, environ 33 000

euros ont été virés sur le compte joint des parents. Soit plus de 70% de ses émoluments. D'après Le Parisien, il s'agissait de virements à échéance régulière. Charles Fillon, qui touchait un salaire brut mensuel de 4 846 euros lorsqu'il travaillait pour son père, a évoqué face aux enquêteurs « des virements mensuels pour un pourcentage moindre, de l'ordre de 30% environ de son salaire net ».

Comment justifient-ils ces virements ?

C'est Marie Fillon qui aurait révélé l'existence de ces virements lors de son audition par la police judiciaire, le 9 février. « Selon elle, ces sommes correspondent au remboursement de son mariage », qui a eu lieu dans le manoir de Beaucé, à Solesmes (Sarthe), en août 2006, et « dont les frais avaient été avancés par ses parents », rapporte le quotidien. « Elle ne voyait pas en quoi son père devait lui offrir son mariage alors qu'il ne l'avait pas fait pour ses frères. Ce remboursement qu'elle a elle-même souhaité est à la fois un gage d'indépendance et d'égalité entre enfants », justifie son avocat Kiril Bougartchev. En ce qui concerne Charles Fillon, il s'agirait de remboursements de « son loyer et de son argent de poche », d'après l'avocat de François Fillon, Antonin Lévy, joint par le journal. « François Fillon payait à son fils une partie de son loyer et de son argent de poche, à partir du moment où il a gagné sa vie, il était normal qu'il le rembourse », fait-il valoir.

FRANCE INFO/AFP/LP

Royaume-Uni: May va annoncer le déclenchement du Brexit devant le Parlement

La Première ministre britannique Theresa May va informer le Parlement du déclenchement du Brexit d'ici à la fin mars, même si la sortie de l'Union européenne est chamboulée par la demande écossaise d'un référendum d'indépendance.

Mise en difficulté par cette demande qui vient compliquer sa stratégie de négociations, Mme May a expliqué mardi devant les députés qu'après le feu vert du Parlement obtenu la veille elle attendait désormais l'assentiment de la reine, une formalité qui devrait intervenir selon elle « dans les prochains jours ».

« Je reviendrai devant cette chambre avant la fin du mois pour notifier ma décision une fois que j'aurai déclenché formellement l'article 50 » du traité de Lisbonne, qui lancera officiellement la procédure de divorce, a-t-elle ajouté. « La nouvelle relation sera positive pour tout le Royaume-Uni », a-t-elle ajouté en insistant sur le mot « tout », à l'intention en particulier des bancs du parti indépendantiste écossais SNP. La cheffe du SNP, la Première ministre écossaise Nicola Sturgeon, a annoncé lundi qu'elle al-

lait demander la tenue d'un nouveau référendum d'indépendance fin 2018-début 2019.

Mme Sturgeon a précisé qu'elle demanderait la semaine prochaine au Parlement régional écossais l'autorisation de réclamer l'accord du gouvernement britannique pour lancer la procédure. Une telle consultation requiert en effet l'accord du gouvernement britannique et un vote du parlement de Westminster. Mardi, Mme Sturgeon a mis en garde Londres contre toute tentative de blocage, affirmant aussi que c'est au Parlement écossais qu'il appartient de déterminer « quand » il aurait lieu « et la question » qui sera posée aux Écossais.

NOUVELLE BATAILLE POUR LE ROYAUME-UNI

Theresa May a elle une nouvelle fois dénoncé devant les députés un projet qui « crée de l'incertitude au moment où le pays doit s'unir ». « L'indépendance ne signifiera pas l'adhésion à l'Union européenne », a-t-elle mis en garde.

Si elle a le pouvoir de refuser la tenue du référendum, cette position

serait politiquement difficile à tenir, risquant d'attiser encore plus la flamme indépendantiste.

Mme Sturgeon a justifié sa demande par « le mur d'intransigeance » opposé par le gouvernement britannique aux demandes des Écossais concernant le Brexit, alors qu'ils veulent notamment rester dans le marché unique européen. Or Mme May souhaite un Brexit clair et net impliquant la sortie du marché unique afin de pouvoir reprendre le contrôle de l'immigration. « Il est évident que le Royaume-Uni est de plus en plus divisé », a souligné mardi le chef du PPE (droite, majoritaire) au Parlement européen, Manfred Weber. « Mme May n'a pas su rallier l'ensemble du pays derrière elle », a-t-il relevé, évoquant aussi la question de l'Irlande du Nord, où la population a également voté contre le Brexit.

Dans cette province britannique longtemps marquée par les violences, les nationalistes du Sinn Féin ont enregistré une progression importante aux élections législatives anticipées organisées début mars. Emboitant le pas à Nicola Sturgeon, ils ont appelé

à la tenue d'un référendum d'union avec la République d'Irlande « dès que possible ».

Pour Quentin Peel, membre associé du programme de recherche sur l'Europe au centre de réflexion Chatham House, le pays est désormais entré « en terre inconnue ». « Nous ne savons pas où nous allons, si la menace écossaise combinée avec la possible menace d'une rébellion en Irlande du Nord peut au final empêcher Theresa May de faire ce qu'elle fait », s'alarme-t-il.

Côté presse eurosceptique, le tabloïd Daily Mail dénonçait mardi en une le cynisme de Mme Sturgeon, titrant « Bas les pattes de notre Brexit, Nicola ! ». Le Daily Telegraph s'attend lui à « Une nouvelle bataille pour le Royaume-Uni ».

Le précédent référendum sur l'indépendance, en 2014, s'était soldé par un maintien dans le Royaume avec 55% des voix, mais le Brexit a changé la donne, avec près de la moitié des Écossais (48%) désormais favorables à la séparation, selon un sondage publié lundi

AFP/LP

Division I : le play-off annoncé pour fin mars

Sauf changement de dernière minute, la phase du play-off débutera à la fin du mois de mars, affirme le président de la Linafoot, Jeff Kapondo. Plus de trêve après la phase des poules, confirme-t-il.

ARMEL LANGANDA

Le président de la Ligue nationale de football (Linafoot), Jeff Kapondo, annonce que la phase du play-off du championnat national doit obligatoirement démarrer d'ici la fin du mois de mars. Il confirme qu'il n'y aura aucune trêve après la phase des poules en cours.

Pour éviter toute perturbation sur le calendrier du play-off qui devra être élaboré d'ici peu, le président Jeff Kapondo, confirme que tous les matches en retard devront prendre fin au plus tard le 20 mars. C'est dans l'optique de ne plus perdre du temps et d'arriver à faire jouer les deux manches du play-off.

La phase des poules de cette 22^{ème} édition de la Linafoot connaît trois zones de développement. A savoir la zone Ouest, Est et Centre-sud. Au niveau de la zone Ouest, les choses marchent plutôt bien parce qu'on con-



Au niveau de la zone Centre-sud, il y a des matches qui doivent

naître déjà les trois qualifiés pour la phase décisive. Il s'agit de l'AS V. Club, DCMP et FC Renaissance du Congo. Dans cette zone, il ne reste que deux matches en retard.

Le FC Renaissance devra boucler contre Shark XI FC et l'AS V. Club devra matcher RCK. Ces reports étaient justifiés par le fait que V. Club et Renaissance devaient préparer leurs déplacements pour le compte des compétitions africaines interclubs de la Caf.

se jouer pour boucler complètement la phase des poules. Notamment, le derby lushois entre Lupopo et Mazembe, reporté par le maire de la ville de Lubumbashi craignant les troubles éventuels compte tenu de la tension politique actuelle.

C'est la même situation au niveau de la zone de développement Est. La Linafoot s'activera davantage pour reprogrammer toutes ces rencontres d'ici le 20 mars. La phase du play-off comptera huit équipes au total. Un tournoi d'aller retour sera organisé. Au terme de ce tournoi, le club qui se classera premier en termes de points sera sacré champion du Congo. Et son poursuivant direct l'accompagnera à la prochaine Ligue des champions de la CAF. Le troisième club validera son ticket pour la 15^{ème} édition de la Coupe de la Caf.

La Zambie se dit prête pour une organisation de la CAN seniors

ARMEL LANGANDA

Après une organisation réussie de la Coupe d'Afrique des nations U20 organisée en Zambie, la Confédération africaine de football (CAF), par la voix de son président Issa Hayatou, a lancé ses félicitations en l'endroit du gouvernement zambien. La Zambie déclare sa disponibilité pour une organisation de la CAN juniors 2025. C'était au cours d'un entretien que le président de la République zambienne, Edgar Lungu, a eu avec le président de la CAF, Issa Hayatou.

C'est un pari gagné pour la Zambie qui a aussi réussi à rafler sa CAN U20. Elle a battu en finale le Sénégal sur le score de 2-0, qui s'est jouée le dimanche 12 mars. Du coup, la Zambie est prête à mettre son expertise au service de tout un continent en organisant une CAN Senior. Très satisfait, le président de la CAF a saisi cette occasion pour manifester sa gratitude à son hôte pour tout le soutien que le gouvernement a apporté afin que le tournoi soit une belle réussite et une fête populaire.

«La Zambie a satisfait à toutes nos

exigences. Une fois que les candidatures seront ouvertes, que le pays constitue son dossier. Mais si un pays hôte déjà choisi pour les éditions à venir se désiste, nous n'ouvrirons même pas de candidatures. La Zambie sera directement désignée pays hôte », a déclaré Issa Hayatou et relayé par le site de la CAF.

Il est à signaler que la Confédération africaine de football (CAF) a déjà porté les choix sur les pays hôtes des Coupes d'Afrique des Nations jusqu'en 2023. Mais dans un passé récent, certains pays se sont retirés à la dernière minute laissant l'occasion à des hôtes de substitution de parer au plus pressé.

Très conséquent, le président Edgar Lungu a clairement indiqué que la Zambie sauterait sur n'importe quelle occasion pour accueillir un tournoi plus grand au cas où un des pays déjà votés jetterait le tablier. « La Zambie n'a jamais eu la chance d'accueillir un tournoi senior et ce tournoi junior était le premier. Donnez-nous une chance d'accueillir un tournoi senior », a lancé le président de la Zambie en direction de celui de la CAF.

Caf-C2 : SM Sanga Balende déjà à Khartoum

ARMEL L

Le club de Mbuji-Mayi Sa Majesté Sanga Balende séjourne déjà dans la ville de Khartoum au Soudan. C'est pour y défier la formation locale d'Al Hilal Olobied en 16^{èmes} de finale retour de la Coupe de la Confédération de la CAF.

C'est avec une délégation de 36 personnes, dont une vingtaine de joueurs que Sanga Balende a quitté la ville de Lubumbashi, le mardi 14 mars, où il a livré son match aller.

Au match aller livré au stade Frédéric Kibasa Maliba, le club congolais avait réussi à arracher la victoire en s'imposant sur un score écriqué de 1-0. L'unique but de la partie avait porté la marque de Pedro

Kengumena, à la 33^{ème} minute de la partie.

Pour arracher la qualification, Sanga Balende ne peut se contenter que d'un match nul, à défaut d'une victoire. Il devra à tout prix éviter la défaite qui lui éliminerait directement.

Interrogé à ce sujet, le coach camerounais de Sanga Balende garde encore son optimisme pour cette rencontre. Il croit en une belle prestation de ses joueurs. Pour lui, la qualification est possible avec un groupe qu'il maîtrise.

Selon, les dernières informations en notre possession, Sanga Balende érigea son quartier général à Khartoum. Il se rendra à Olobied le jeudi 16 mars pour jouer le samedi 18 mars.



Coupe du Congo : JST-Ujana et Rangers-OCK mercredi en demi-finales

Les rencontres JS Tshangu-AC Ujana et Rangers-OCK font l'affiche de ce mercredi 15 mars au stade Père Raphaël de la Kethulle, des demi-finales des préliminaires de la 53^{ème} Coupe du Congo de football pour la Ligue de football de Kinshasa (LIFKIN).

JST a débarqué au premier tour OCK aux tirs au but (4-2, 1-1 à l'issue du temps réglementaire, lundi 6 mars, tandis que l'AC Rangers a eu

raison de l'AC Real de Kin également aux tirs au but (5-3) après un nul vierge à l'issue du temps réglementaire.

Pour sa part, l'AC Ujana s'est débarrassé de DDM sur le score de 5-3. OCK a été repêché comme meilleur perdant.

La finale aura lieu le samedi 18 mars 2017 dans les mêmes installations.

Le Potentiel

Quotidien d'informations générales

FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi
le 12 octobre 1982
Autorisation n° 04/00015/DI/82
Siège social :
873, av. du Bas-Congo
Kinshasa-Gombe
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
E-mail :
lepotentiel@yahoo.com
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

POLITIQUE

Olivier Dioso 082 516 48 03
Pitshou Mulumba 081 476 61 56
Médard Muyaya 081 069 11 22
Ludi Cardoso 081 302 64 40

ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES

Véron Kongo 099 852 69 77
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
Florent N'Lunda 081 493 78 50
Lucie Ngusi 081 001 42 22
Herve Ntumba 0823538803

SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE

Albert Tshiami 081 493 47 53

COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

INTENDANT

Constantin Mpoï 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par
Groupe de presse MEDIA 7



Bibliothèque Karibuni : une conférence met en équilibre la vie professionnelle et familiale de la femme

Il est ici question de gérer au mieux son temps à travers une bonne organisation et une bonne planification indispensables pour réussir à s'occuper en même temps de sa famille et de sa profession.

BIENVENU IPAN

La bibliothèque Karibuni organisée, le samedi 11 mars 2017 dans sa salle de lecture, une conférence-débat sur le thème «La femme et l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale». Une façon pour cet espace d'étude et de formation de célébrer la femme à sa manière.

La conférence a été animée par le docteur Josée Kapinga, médecin généraliste en pédiatrie à la clinique Ngaliema. Ce, sous la modération du professeur Bruno Kaimwa, chargé de formation à la bibliothèque Karibuni. Devant un parterre composé en majorité de femmes, l'oratrice a introduit sa thèse par une problématique selon laquelle « la femme moderne ne se cantonne plus au rôle de mère ou de femme de... L'émancipation de la femme pose des problèmes de la gestion de multiplications des rôles. Comment concilier le rôle de maman avec le travail, comment gérer la carrière sans mettre en danger les enfants et la vie de couple? ».

Face à cette problématique, elle propose à la femme cinq règles d'or à observer jalousement pour arriver à maintenir l'équilibre entre sa vie professionnelle et familiale. En premier lieu, le docteur Josée Kapinga insiste sur « la



Bibliothèque Karibuni, sise avenue de la Justice, 48C (référence : Arrêt Royal) Kinshasa-Gombe

gestion du temps ». En deuxième lieu, elle appelle la femme à « ne jamais reporter ce qu'elle peut faire tout de suite ». Troisième règle d'or, la conférencière invite la femme à « communiquer c'est-à-dire demander de l'aide ». Quatrième règle d'or, cette dame de deux enfants encourage ses semblables à « se réserver du temps pour soi ». En dernier ressort, elle exhorte la femme à « ne jamais se culpabiliser ».

À PROPOS DE LA BIBLIOTHÈQUE

D'un sujet à un autre, Mme Regine a saisi l'occasion de cette conférence pour présenter au public son Centre d'éveil, de stimulation d'éducation, de rééducation et de formation (Ceseref) qu'elle

coordonne et qui s'occupe des enfants AMC.

Bien avant, la coordinatrice de Karibuni, Bernadette Moreau, a brièvement présenté la bibliothèque située au numéro 48C de l'avenue de la Justice, dans la commune de la Gombe. Ouverte à toute personne qui veut approfondir ses connaissances, la bibliothèque Karibuni comporte trois volets, à savoir la consultation en salle, des ateliers de formation, et l'animation à la lecture.

En ce qui concerne la consultation en salle, la bibliothèque comprend 4500 livres spécialisés notamment dans les domaines de droit, de l'économie, de sciences de la santé, de l'informatique, de langues. Elle dispose aussi d'encyclopédies, de dictionnai-

res, de publications périodiques, de CD-Roms, etc. Le catalogue de cette bibliothèque est on-line en réseau avec d'autres bibliothèques du pays membres du réseau Mikanda (www.mikanda.net). Karibuni est équipée de plusieurs ordinateurs dont cinq connectés à l'Internet.

Pour ce qui est de l'animation à la lecture, la bibliothèque dispose d'un groupe d'animateurs qui ont pour tâche d'initier les enfants et les jeunes à des activités de lecture. Ces volontaires de la bibliothèque Karibuni (VBK) animent les bibliothèques enfantines situées dans les communes de Selembao, Bumbu et Kintambo.

Ce, grâce à son fonds de 1700 ouvrages enfantins dont elle regorge.

Dans le cadre de son aspect formation, la bibliothèque organise des modules de formation portant sur des thèmes comme les techniques d'étude, l'initiation à l'informatique et à la recherche sur Internet, l'analyse sociale, la citoyenneté, la gestion de l'environnement. La bibliothèque fonctionne les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 12 heures à 19 heures. Et le jeudi de 15 heures à 19 heures.

La bibliothèque Karibuni est un projet de l'Institution thérésienne (www.institucionteresiana.org), association internationale de laïcs fondée en 1911 par Saint Pedro Poveda. Avec pour but de favoriser le dialogue entre la foi et la culture, et de collaborer ainsi à la promotion de la personne et à la transformation de la société.

Goma : Benz Bozi Boziana en concert d'hommage à la femme

L'artiste-musicien Bozi Boziana, de son vrai nom Mbenzu Ngambomi, effectue une visite professionnelle, à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu dans le cadre d'une série de productions visant à valoriser la femme de cette partie de la République démocratique du Congo.

Interrogé au sortir de l'audience à lui accordée, le lundi 13 mars 2017, par le vice-gouverneur du Nord-Kivu, Feller Lutayichirwa Mulwahale, le patron de l'orchestre Anti Choc Stars a in-



diqué être venu rectifier la mauvaise perception distillée dans l'opinion, collant à cette province la fausse appellation

« de capitale du viol ».

« Notre présence à Goma constitue une preuve que les violences et les viols

n'existent plus. Il s'agit de rumeurs non fondées », a dit (en Lingala) Bozi Boziana qui projette dans ce sens un concert VIP à Goma pour honorer la Mama au cours de ce mois dédié à la femme.

Le patron de l'orchestre Anti Choc Stars prévoit d'égayer ses invités de Goma à travers ses multiples titres parmi lesquels ceux qui vantent les qualités et la beauté de la femme congolaise, en particulier, et de l'africaine, en générale.

PROVINCENORDKIVU.ORG/IP

Assemblée nationale : le référendum constitutionnel au cœur de la session ordinaire de mars

Le Parlement démarre ce mercredi la session ordinaire de mars. Les deux Chambres du Parlement retrouvent l'hémicycle dans un climat politique tendu, marqué notamment par le retard de la mise en œuvre de l'Accord politique du 31 décembre 2016 et la forte propagation dans l'espace Grand Kasai du phénomène Kamuina Nsapu. Pendant cette session, la Majorité présidentielle devrait tester son projet de référendum constitutionnel. C'est le grand enjeu de cette session.

F.K.

Députés nationaux et sénateurs, tous en prolongation de mandat législatif, reprennent le chemin du Palais du peuple, dans un climat politique délétère. Trois mois après la signature sous l'égide de la Cenco de l'Accord du 31 décembre 2016, la situation politique se détériore au jour le jour.

Si au Rassemblement, des signes évidents d'une unité retrouvée sont bien vi-

sibles, la Majorité présidentielle n'a jamais abandonné son projet de référendum constitutionnel. Ses stratèges entendent profiter de la session parlementaire de mars pour lancer le pavé. Jouissant d'une majorité confortable à l'Assemblée nationale, la MP a mis les bouchées doubles pour y arriver. Les députés acquis à sa cause sont déjà mis au parfum. Il ne reste donc plus qu'à passer à l'acte. Dans la MP, la session parlementaire de mars est celle de tous les enjeux. Car, pour la MP, c'est entre mars et juin 2017 que va se dessiner son avenir politique et celui de son autorité morale, le chef de l'Etat Joseph Kabila. Alors, dans ses rangs, on est prêt à tenter le tout pour le tout. C'est le référendum ou rien, se dit-on dans les milieux proches de la MP.

Il reste cependant une inconnue. C'est le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement. Car, après s'être doté d'une nouvelle direction politique menée par le duo Félix Tshisekedi et Pierre Lumbi, le Rassemblement a retrouvé sa vigueur de Genval. En

réussissant à garder dans ses rangs toutes ses neuf composantes, le Rassemblement a conjuré tous les mauvais pronostics qui prédisaient déjà son implosion. Il a mis en déroute le plan de la MP qui ne jurait plus que par sa désintégration. C'est donc cet adversaire, redoutable et plus jamais ragaillard, que la MP va trouver sur son chemin.

Sans doute, le Rassemblement ne se laissera pas faire. C'est une évidence. On doit s'attendre à une rude bataille à l'Assemblée nationale.

ATUNDU A TOUT PRÉDIT

D'ores et déjà, André-Alain Atundu, porte-parole de la MP, a récemment annoncé les couleurs du projet qui se peaufine au sein de sa famille politique.

« Aujourd'hui, malheureusement, il faut le dire, c'est le Rassemblement qui bloque les négociations. Le secrétaire général de la CENCO l'a dit, si le Rassemblement ne retrouve pas son unité, l'accord risque de voler en éclats. S'il s'avère que le Rassemblement tient le peuple en otage, le président de la République,

en tant que garant de la Nation, sera obligé d'en tirer les conclusions autant d'ailleurs préalablement la CENCO », a clamé André Atundu. On le voit déjà venir.

Appeler le président de la République à prendre ses responsabilités, c'est autrement dit, de l'avis du porte-parole de la MP, l'amener à constater l'échec des négociations pilotées par la Cenco et, par conséquent, la mise au placard de l'Accord du 31 décembre. Ce qui, vraisemblablement, ouvrira grandement le chemin au référendum constitutionnel pour doter la RDC d'une nouvelle Constitution qui va inaugurer la 4^{ème} République. Ainsi, on fera table rase de la 3^{ème} République, donnant une nouvelle chance à l'autorité morale de la MP se présenter à la course présidentielle pour la mise en place de nouvelles institutions de la 4^{ème} République.

Le tour est joué. Voilà c'est à quoi se prépare la MP. Dès ce mercredi 15 mars, la machine se met en place au Parlement pour parvenir à cette fin. Qui vivra verra.

APOSTROPHE

Perles politiques 2

BEN-CLET



La période est exceptionnellement fertile pour capter, à temps et à contretemps, les saillies des politiciens. Les unes mieux inspirées que les autres, ces perles aident à mieux évaluer l'âme des politiciens, à travers les non-dits, les points de suspension. Nous voici donc à l'édition n°2.

Félix Kalala, coordonnateur de la Liprosoc, membre du Front pour le respect de la constitution : « Fidèle Babala (MLC) a plus que jamais besoin de compassion et de sympathie de la population congolaise à cause de ses démêlés judiciaires dans le dossier J.P. Bemba à la Cour pénale internationale de La Haye. Il vient de se rendre coupable d'une immixtion malveillante dans le dossier de désignation de Pierre Lumbi à la présidence du Comité des sages du Rassemblement, dossier dont il ignore les tenants et les aboutissants ». (09/03/17)

Martin Fayulu, député (Dynamique/Rassemblement) : « Comment expliquer qu'un fils de ce pays, qui n'est jamais rentré ici depuis douze ans pour, semble-t-il, des raisons judiciaires, surgisse du coup et jette un pavé dans la mare, en disant qu'il est candidat premier ministre ? Comment expliquer qu'il soit rentré sans être inquiété et que ses ennuis judiciaires se soient miraculeusement estompés ? » (Le Phare 13/03/17)

Jean de Dieu Kilima, activiste de Filimbi : « Nous avons combattu pour l'alternance démocratique dans notre pays durant une longue période. Malheureusement, elle est devenue pour nous un rêve. Notre lutte a désormais besoin de gens et surtout de l'énergie de la jeunesse. C'est maintenant ou jamais. La jeunesse est la seule force qui peut déclencher la vraie démocratie dans notre pays ». (Le Phare 13/03/17)

LP

Tirs nourris mardi à Kananga : Ramazani Shadary quitte précipitamment la ville

La ville de Kananga, chef-lieu de la province du Kasai Central, s'est réveillée mardi dans la stupeur. Selon des témoins se trouvant sur place dans la ville, aux environs de 9 heures, des tirs à l'arme légère ont été entendus au centre-ville, aux environs du gouvernorat.

Tout est parti, rapportent des sources, d'une altercation entre des colonnes de miliciens, qualifiés du chef Kamuina Nsapu, se dirigeaient vers la ville au motif de rencontrer le vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur et de la Sécurité, Ramazani Shadary, en mission dans la ville de Kananga depuis le dimanche 12 mars. Quand les forces se sont rendu compte que ces jeunes étaient porteurs d'armes blanches, elles ont cherché à les repousser loin de la ville. Ce qui explique, confirment les mêmes sources, des tirs à l'arme légère attendus dans la ville dès mardi dans la matinée.

Au gouvernorat de la ville, la réunion prévue à Ka-



Le gouvernorat de la ville de Kananga (Photo d'archives)

nanga entre le vice-Premier ministre de l'Intérieur et certains notables de la province n'a pas eu lieu. De même, la conférence de presse censée sanctionner la visite de travail de deux du VPM en charge de l'Intérieur a été annulée en dernière minute.

Des sources crédibles rapportent que le vice-Premier ministre a quitté précipitamment la ville de Kananga en début d'après-midi à destina-

tion de Lusambo, chef-lieu de la province du Sankuru, à bord d'un hélicoptère mis à sa disposition par la Monusco.

Le plus étonnant est que Ramazani Shadary n'a pas pu poursuivre sa mission dans le Kasai central jusqu'à Tshimbulu, épice de la province du phénomène Kamuina Nsapu. Sa mission de « pacification et de rétablissement de l'autorité de l'Etat », comme il l'a prétendu au départ de Kinshasa diman-

che, ne s'est limité qu'à Kananga.

Jusqu'au moment où nous mettions sous presse, un calme précaire est revenu à Kananga. Mais, le traumatisme a gagné la ville. Paralyse totale, pas de circulation, tout le monde se terrait dans sa maison, par peur de représailles des forces de l'ordre ou des éléments de Kamuina Nsapu. Pour l'instant, aucun bilan officiel n'a encore été communiqué. Mais, des sources indépendantes font état de trois morts dans les rangs des miliciens, au terme des événements d'hier mardi.

Depuis août 2016, l'espace du Grand Kasai est sous tension. Tout est parti de la mort dans des conditions non élucidées du chef Kamuina Nsapu. A ce jour, on dénombre déjà des centaines de morts aussi bien dans les rangs des forces de l'ordre que dans les rangs des miliciens se réclamant du chef Kamuina Nsapu.